

2012 ENQUÊTE SUR LES VOTES CLÉS PAR PROCURATION

 **SHARE**
SHAREHOLDER ASSOCIATION
for RESEARCH & EDUCATION

 **FONDS**
de solidarité FTQ

 **Columbia**
INSTITUTE

Catherine Smith, analyste principale de la recherche, SHARE

L'enquête sur les votes clés par procuration est une étude annuelle sur la manière dont les gestionnaires de fonds et les services de gestion des droits de vote se servent de leur pouvoir discrétionnaire lorsqu'ils exercent leurs droits de vote associés aux actions canadiennes détenues par les caisses de retraite et autres investisseurs institutionnels.

L'édition 2012 de l'enquête sur les votes clés a été réalisée grâce à la collaboration de l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE), du Columbia Institute et du Fonds de solidarité FTQ.

SHARE est une entreprise d'économie sociale qui coordonne et aide les investisseurs institutionnels à mettre en œuvre des pratiques responsables en investissement. Depuis sa fondation en 2000, SHARE a rempli son mandat en offrant des services relatifs à une gestion proactive du droit de propriété, notamment l'exercice des votes par procuration et l'engagement des actionnaires, la formation, la défense des politiques, ainsi que la recherche pratique portant sur l'investissement responsable.

Le Columbia Institute s'engage à favoriser le leadership en matière d'environnement durable et inclusif. L'institut s'efforce de financer une recherche sociale novatrice qui a des applications pratiques afin de mettre au point et de financer des programmes d'aide financière visant le recyclage au plan professionnel, et à promouvoir une implication concertée et inclusive des citoyens en matière de prise de décisions et d'édification des collectivités.

Le Fonds de solidarité FTQ est un fonds de capital de développement qui fait appel à l'épargne et la solidarité de l'ensemble de la population québécoise afin de créer et sauvegarder des emplois au moyen d'investissements dans les petites et moyennes entreprises tous secteurs confondus. L'un de ses objectifs consiste également à encourager l'épargne-retraite et à procurer à ses plus de 500 000 actionnaires-propriétaires un rendement raisonnable qui s'ajoute aux excellents avantages fiscaux qui leur sont consentis.

© 2012 L'Association des actionnaires pour la recherche de l'éducation

Bureau 1200, 1166 rue Alberni, Vancouver (C.-B.) V6E 3Z3

T 604.408.2456 F 604.408.2525

ISSN 1703-3268 (anglais)

ISSN 1712-5073 (français)

www.share.ca

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
APERÇU DES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE	5
MÉTHODE DE SHARE DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS DE L'ENQUÊTE.....	7
ANALYSE DES ENJEUX DE L'ENQUÊTE.....	9
Élection des administrateurs	10
Nomination des vérificateurs	14
Rémunération des dirigeants	16
Émission d'actions.....	21
Droits des actionnaires	22
Responsabilité sociale de la société	23
CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE	25
Les répondants	25
Analyse des conclusions.....	26
Supervision des caisses de retraite par leurs agents de vote par procuration	35
CONCLUSIONS.....	37

ANNEXE : RÉPONSES DES FIRMES PARTICIPANTES

Addenda Capital.....	38
AllianceBernstein Institutional Investments, Inc.....	40
AMI Partners Inc. Investment Counsel.....	42
Beutel, Goodman & Company Ltd.....	43
BlackRock, Inc.....	44
BMO Asset Management Inc.....	46
BonaVista Asset Management Ltd.....	48
Connor, Clark & Lunn Investment Management.....	49
Fidelity Investments Canada ULC.....	50
Glass, Lewis & Co. LLC.....	52
Greystone Managed Investments Inc.....	54
Groupe Investissement Responsable inc.....	56
Gryphon Investment Counsel Inc.....	58
Hexavest.....	59
Highstreet Asset Management Inc.....	60
Invesco Canada Ltd. (fonds PowerShares).....	61
Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Houston)	63
Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Toronto).....	64
ISS Proxy Advisory Services	66
ISS Social Advisory Services	68
ISS Taft Hartley Advisory Services	70
J. Zechner Associates Inc.....	72
Jarislowky, Fraser Limited.....	73
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.....	74
Manulife Asset Management.....	75
Marco Consulting Group.....	77
PCJ Investment Counsel Ltd.....	79
Proxy Vote Plus.....	80
RBC Global Asset Management	82
Seamark Asset Management Ltd.....	84
Sionna Investment Managers.....	86
TD Asset Management Inc.....	88

INTRODUCTION

Chaque année, les sociétés cotées en Bourse doivent ménager à leurs actionnaires la possibilité de voter sur des questions relatives au fonctionnement de la société. Pour les caisses de retraite ayant des actions, ces droits de vote font partie des actifs du fonds. Dans le cadre de leurs attributions, les fiduciaires doivent s'assurer que les droits de vote sont exercés dans le meilleur intérêt des bénéficiaires de leur régime. En pratique, ceci est assuré dans la plupart des contrats de fonds prévoyant un prestataire de service de vote par procuration, par exemple un gestionnaire de placements.

Les marchés d'investissement et, en particulier, le vote par procuration ont été fort agités ces dernières années. La déprime des marchés boursiers et obligataires dans lesquels les fonds sont investis se poursuit à cause de la crise de la dette en Europe et la menace d'une récession économique internationale. Les prestataires de services d'investissement, notamment les services de vote par procuration, font l'objet de critiques de plus en plus vives. L'étude intitulée *Kay Review* publiée au Royaume-Uni a vivement critiqué l'obsession du court terme des gestionnaires de fonds et a appelé à une révision de la définition de l'obligation fiduciaire. De leur part, les sociétés qualifient les services de vote par procuration de remplisseurs de formulaires mal informés qui exercent une influence injustifiée sur les actionnaires sans avoir une bonne connaissance de leurs activités. Il est donc difficile pour les membres de comités de retraite d'évaluer le rendement des prestataires de services de vote par procuration.

C'est précisément là où intervient l'enquête canadienne sur les votes clés par procuration. Elle a pour but d'aider les investisseurs et gestionnaires de fonds à évaluer le rendement de leurs services de gestion des droits de vote en favorisant l'accès aux votes par procuration et en cernant les questions importantes afin d'examiner la qualité des services de ces prestataires.

L'enquête canadienne sur les votes clés par procuration est un projet conjoint de l'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE), du Columbia Institute et du Fonds de solidarité FTQ. Chaque année, l'enquête est envoyée aux gestionnaires de fonds et aux services de gestion des droits de vote par procuration qui gèrent les fonds pour les régimes de retraite canadiens et qui décident comment exercer les droits de vote par procuration correspondants aux actions de leurs clients. Cette enquête offre aux administrateurs de fonds de pension et autres investisseurs une analyse unique sur la manière dont ces firmes gèrent le droit de vote par procuration.

L'enquête 2012 : Résultats et tendances

L'année 2012 marque la douzième édition annuelle de l'enquête sur les votes clés par procuration et continue d'obtenir un bon taux de réponse. Cette année, 52 % des firmes contactées ont participé à l'enquête. Ce taux de participation est grandement attribuable au noyau dur des gestionnaires de fonds et des organismes de votes par procuration qui, chaque année, participent à cette enquête et sont engagés en faveur de la transparence et de la responsabilité en matière de vote par procuration.

Les conclusions de l'enquête 2012 montrent qu'au cours des cinq dernières années, les agents de vote ont fait preuve de plus de transparence. Ainsi, nous avons constaté qu'un plus grand nombre de participants à l'enquête

ont divulgué publiquement leurs lignes directrices de vote par procuration. Les participants sont également plus enclins à divulguer publiquement leurs relevés des votes par procuration. Bien que nous ne constatons aucune hausse importante de la divulgation des relevés de vote par procuration au cours de la dernière année, nos résultats dessinent toutefois une tendance en faveur d'une plus grande divulgation depuis 2008.

De manière générale, les firmes participantes à l'enquête sont plus disposées que les autres actionnaires à voter contre les recommandations de la direction et à accorder une plus grande attention au vote par procuration. Ainsi, sauf quelques exceptions, les participants ont voté contre les régimes de rémunération des dirigeants en plus grand nombre que les autres actionnaires. Les firmes participantes sont également plus portées à soutenir les propositions des actionnaires, notamment celles qui touchent les questions sociales et environnementales. Un grand nombre de participants ont voté en faveur de la proposition demandant à Alimentation Couche-Tard de publier des rapports de durabilité et de celle qui enjoignait Enbridge à divulguer les risques associés à l'opposition des Premières Nations au projet Northern Gateway. De façon générale et en comparaison avec les autres actionnaires, les firmes participantes sont plus enclines à voter d'une manière qui reconnaît l'importance des questions sociales, environnementales et de gouvernance dans la gestion d'investissements.

Vous trouverez un résumé des conclusions de l'enquête 2012 dans la section suivante intitulée « Aperçu des conclusions de l'enquête », à la page 5. Cette section est suivie d'une description des méthodes employées pour effectuer l'enquête sur les votes clés par procuration et d'une analyse des questions relatives au vote par procuration qui ont été traitées cette année, notamment une explication de SHARE concernant les lignes directrices de vote sur chaque question. Viennent ensuite une analyse et une réflexion plus approfondies des conclusions de l'enquête. Le détail des réponses données par chaque firme participante se trouve à l'annexe.

Comme toujours, nous incitons les administrateurs de fonds de pension à donner à leurs agents de vote par procuration des indications sur la manière dont ils doivent voter, de préférence en adoptant un ensemble de lignes directrices que ces mêmes agents devront respecter. Il s'agit d'un moyen très efficace pour les fiduciaires de s'assurer que leurs droits de vote serviront au mieux les intérêts des bénéficiaires.

APERÇU DES CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

PROPOSITIONS	2012	2011	2010
Nombre de propositions étudiées	25	21	28
Nombre de propositions de la direction étudiées	19	14	24
Nombre de propositions d'actionnaires étudiées	6	7	4

RÉPONDANTS			
Taux de réponse	52 %	52 %	60 %
Nombre de firmes participantes	32*	32*	36*
Nombre de firmes n'ayant pas répondu	26	26	18
Nombre de firmes ayant refusé de participer	5	6	6
<i>*Une de ces firmes a répondu seulement partiellement.</i>			

CARACTÉRISTIQUES DES FIRMES PARTICIPANTES

ACTIFS (EN MILLIARDS DE DOLLARS CANADIENS)

Total des actifs des caisses de retraite administrés par les firmes participantes	1 199,4\$*	1 143,4\$*	277,1\$*
Total des actifs des caisses de retraite investis dans des avoirs canadiens gérés par les firmes participantes	58\$	131,8\$	53\$

** Toutes les firmes participantes n'ont pas divulgué les actifs qu'elles gèrent.*

SYSTÈMES UTILISÉS PAR LES GESTIONNAIRES DE FONDS POUR LES VOTES PAR PROCURATION*

Ont pris en compte les recommandations d'un service de gestion de droits de vote	13 %	19 %	23 %
Ont fait appel à un membre du personnel interne chargé des votes par procuration	34 %	31 %	29 %
Ont fait appel à un gestionnaire de portefeuilles	22 %	31 %	11 %
Ont fait appel à un comité interne chargé des votes par procuration	31 %	31 %	26 %
Autre	19 %	19 %	29 %

** Les résultats sont supérieurs à 100 % parce que certaines firmes ont utilisé plus d'un système.*

EXERCICE DISCRÉTIONNAIRE DES DROITS DE VOTE

Gestionnaires de fonds ayant voté à leur propre discrétion sur 80 % ou plus des actifs en actions canadiennes des caisses de retraite faisant partie de leur clientèle	79 %	79 %	79 %
--	------	------	------

LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX VOTES PAR PROCURATION

Firmes disposant de lignes directrices relatives aux votes par procuration	97 %	97 %	94 %
Firmes qui révisent au moins annuellement leurs lignes directrices pour les droits de vote	94 %	97 %	50 %
Firmes qui consultent leurs clients pour l'élaboration de leurs lignes directrices	38 %	61 %	44 %
Firmes qui divulguent publiquement leurs lignes directrices	56 %	42 %	50 %

RELEVÉS DES VOTES PAR PROCURATION

Firmes qui produisent des relevés sur les votes exercés pour leurs clients	97 %*	100 %	97 %
Firmes produisant des relevés annuels	13 %	9 %	9 %
Firmes produisant des relevés trimestriels	47 %	34 %	46 %
Firmes produisant des relevés à une fréquence déterminée par le client	38 %	47 %	43 %
Firmes produisant des relevés à une autre fréquence‡	6 %	9 %	6 %
Firmes dont les relevés sont en format standard	56 %	63 %	54 %
Firmes dont les relevés sont en format personnalisé	34 %	25 %	37 %
Firmes dont les relevés sont produits sous l'un ou l'autre format	9 %	13 %	9 %

* Une firme publie des relevés si ses clients en font la demande.

‡ Les résultats sont supérieurs à 100 %, car certaines firmes ont publié des relevés à plus d'une fréquence.

DIVULGATION PUBLIQUE

Firmes divulguant publiquement la totalité ou une partie de leurs votes par procuration	41 %	41 %	42 %
---	------	------	------

PRÊT DE TITRES

Firmes gérant le prêt de titres pour les caisses de retraite faisant partie de leur clientèle	31 %	25 %	26 %
Firmes disposant de mécanismes de rappel des titres pour l'exercice des droits de vote par procuration	31 %	22 %	20 %

MÉTHODE DE SÉLECTION DES PROPOSITIONS DE L'ENQUÊTE

Pour être incluses à l'enquête, les propositions devaient avoir figuré sur les bulletins de vote des sociétés canadiennes. Elles devaient également respecter les conditions suivantes :

1. *Avoir été soumises au vote des actionnaires entre le 1^{er} juillet 2011 et le 1^{er} juillet 2012.* Cette période correspond à la fin du second trimestre qui est souvent la période de fin de saison des votes clés de procuration. Cela nous permet en outre d'inclure des propositions figurant sur les bulletins des sociétés qui tiennent leur assemblée annuelle d'actionnaires à d'autres périodes qu'au printemps.
2. *Paraître sur les bulletins de vote de sociétés qui faisaient partie de l'indice composé S&P/TSX au 15 juin 2012.* La majorité des caisses de retraite canadiennes détiennent des titres de sociétés qui, pour la plupart, font partie de cet indice.
3. *Porter sur une question prévue dans le SHARE Model Proxy Voting Guidelines¹.* Nous avons fait exception à cette règle lorsque les propositions soulevaient des questions que nous avons jugées particulièrement intéressantes pour les actionnaires.
4. *Pour les propositions émanant de la direction, avoir été appuyées par moins de 75 % des votes, à trois exceptions près.* Nous avons fait exception pour les propositions dont il était très peu probable que moins de 75 % des actionnaires l'appuient, notamment :
 - a. Les propositions émanant de sociétés dans lesquelles un petit nombre d'actionnaires contrôlent une grande partie des votes. Cette exception permet à l'enquête de refléter plus précisément la position des caisses de retraite qui sont habituellement des actionnaires minoritaires dans ces sociétés.
 - b. Les propositions portant sur l'élection des administrateurs et la nomination des vérificateurs. Les actionnaires ne peuvent pas voter contre ces propositions ; ils ne peuvent que les appuyer ou alors s'abstenir de voter. D'ordinaire, les actionnaires ne s'abstiennent pas de voter sur les propositions de ce type. Un pourcentage de vote supérieur à 5 % contre un administrateur ou un vérificateur est inhabituel.
 - c. Les propositions figurant sur les bulletins de sociétés qui n'ont pas révélé le décompte numérique des votes. Dans ce cas, nous avons voulu éviter de biaiser l'enquête au détriment des sociétés qui divulguent le nombre de votes des actionnaires.
5. *Pour les propositions émanant des actionnaires, avoir reçu l'appui de plus de 10 % des votes.* Cependant, pour les sociétés comptant peu d'actionnaires et pour celles qui n'ont pas divulgué le décompte des votes, nous avons maintenu la même exception que pour les propositions émanant de la direction.

À partir de ces critères, des propositions figurant sur les bulletins de vote des sociétés canadiennes ont été sélectionnées aux fins de cette enquête.

Nous avons fait exception à ces conditions pour deux propositions qui sont restées sous le seuil de vote (75 % contre ou 10 % pour), mais qui traitaient de questions suffisamment importantes pour justifier leur inclusion. La

¹ Les lignes directrices de SHARE ont été élaborées en 2002 et font l'objet d'une mise à jour annuelle grâce à l'appui et aux conseils d'un comité formé de spécialistes de la gouvernance d'entreprise et des placements socialement responsables. Ces lignes directrices servent de modèle pour aider les caisses de retraite canadiennes à élaborer leurs propres lignes directrices et à évaluer l'exercice des votes de procuration par les agents de vote. Des exemplaires de ces lignes directrices sont disponibles sur le site Web de SHARE, au www.share.ca.

première proposition concernait la révision des actions privilégiées chez Canadian Natural Resources. Le vote contre la proposition de la direction était de 20,5 %, un pourcentage inférieur au seuil de 25 % de « votes contre ». Nous avons également accordé une exception à la proposition d'actionnaires de la Banque Scotia à propos des options d'achat d'actions tributaires du rendement. Le vote en faveur de cette proposition d'actionnaires était de 9,3 %, un pourcentage légèrement inférieur au seuil de 10 % de « votes pour ».

Nous nous pencherons dans la section suivante, intitulée « Analyse des enjeux de l'enquête » (pages 9-24), sur ces deux exceptions ainsi que sur toutes les autres propositions incluses dans l'enquête sur les votes clés par procuration de 2012.

L'Enquête sur les votes clés 2012 a été envoyée à 61 gestionnaires de fonds et services de gestion des droits de vote qui votent par procuration dans les sociétés canadiennes pour les caisses de retraite canadiennes. Les formulaires de l'enquête ont été envoyés aux destinataires le 4 septembre 2012 et la date limite pour l'envoi des réponses a été fixée au 2 octobre 2012.

ANALYSE DES ENJEUX DE L'ENQUÊTE

Vingt cinq propositions ont été incluses dans l'*Enquête sur les votes clés 2012*. Dans cette section, nous décrivons ces propositions et expliquons pourquoi elles sont importantes pour les actionnaires. Les votes de SHARE sur ces questions sont détaillés au tableau suivant. Chaque proposition est étoffée à la suite du tableau. Les questions sont regroupées par thème et précédées de la ligne directrice pertinente du document *Model Proxy Voting Guidelines* de SHARE. Pour chaque proposition, nous avons indiqué le résultat du vote d'actionnaires tel que rapporté par la société, la date de l'assemblée des actionnaires et une explication de la position de SHARE sur cette question.

DATE DE LA RÉUNION	SOCIÉTÉ	PROPOSITION	VOTE DE SHARE
27 avril 2012	Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre
6 septembre 2011	Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires n° 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
6 septembre 2011	Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires n° 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
23 mai 2012	Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de maintien en poste au PDG	Contre
3 avril 2012	Banque Scotia	Proposition d'actionnaires n° 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
15 mai 2012	Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Abstention
3 mai 2012	Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Abstention
10 mai 2012	Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre
26 avril 2012	Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Abstention
3 mai 2012	Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre
17 mai 2012	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre
25 avril 2012	Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants	Pour
24 mai 2012	Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre

9 mai 2012	Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
14 juin 2012	Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Abstention
10 mai 2012	Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires n° 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Pour
10 mai 2012	Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Abstention
13 juin 2012	MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre
21 septembre 2011	Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Abstention
9 mai 2012	Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Abstention
12 juillet 2011	Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Abstention
3 mai 2012	Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre
27 avril 2012	Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Abstention
27 avril 2012	TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Abstention
2 mai 2012	Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS

Ligne directrice de SHARE : capacité des administrateurs à consacrer assez de temps et d'énergie à leur tâche, assiduité aux séances

Les candidats au poste d'administrateur doivent être en mesure de consacrer suffisamment de temps et d'énergie au conseil afin de superviser la société de manière satisfaisante. La présence aux réunions du conseil n'est pas l'unique critère de rendement de l'administrateur. Cependant, l'administrateur assumera difficilement ses responsabilités vis-à-vis du conseil en cas d'assiduité insuffisante. Comme les conseils planifient habituellement leurs réunions usuelles et celles des comités au moins une année à l'avance, toutes les personnes qui acceptent une nomination comme administrateur devraient se préparer à assister à toutes les réunions du conseil.

SHARE s'abstient de voter à l'encontre des administrateurs qui ont assisté à moins de 75 % des réunions du conseil et des comités tenues en une année, à moins que la circulaire de sollicitation fasse mention de circonstances atténuantes.

Magna International Inc.

Date de l'assemblée : 10 mai 2012

Élection des administrateurs : Frank Stronach

Résultat du vote : 20,06 % d'abstentions

M. Stronach n'a assisté qu'à 70 % des réunions du conseil de Magna au cours de l'année dernière. Il n'a siégé à aucun des comités du conseil.

Dans sa circulaire de sollicitation, Magna indique que M. Stronach a manqué une réunion du conseil lorsque celle-ci été transférée du Canada en Chine. Le décalage horaire rendait sa participation par téléphone

« impraticable ». Si cette réunion du conseil avait été tenue au Canada comme il était prévu au départ, la présence de M. Stronach aurait été de 80 % au lieu de 70 %.

Il semblerait difficile pour un administrateur de se rendre en Chine dans un court délai pour participer à une réunion du conseil censée avoir lieu au Canada. Cependant, cinq des sept administrateurs de Magna ont assisté à toutes les réunions du conseil, y compris celle en Chine. Le seul administrateur n'ayant pas une assiduité parfaite à part M. Stronach n'a manqué qu'une seule réunion du conseil.

La circulaire de sollicitation n'indique pas où se trouvait M. Stronach lors de la réunion du conseil qui a eu lieu en Chine. Cependant, il y a 12 heures de décalage entre le siège de Magna à Aurora, Ontario et le fuseau horaire qui couvre la plus grande partie de la Chine, et il n'est pas impossible ou impraticable de prévoir une participation par téléphone à une réunion du conseil malgré un décalage de 12 heures si elle a lieu le matin ou le soir. On pourrait attendre de M. Stronach, le fondateur de Magna et dirigeant de la société depuis de nombreuses années, d'être suffisamment intéressé et impliqué dans sa société pour participer aux réunions du conseil. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de M. Stronach.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ligne directrice de SHARE : conseils d'administration indépendants

Les administrateurs ont une obligation légale d'agir dans le meilleur intérêt de la société. Il est cependant difficile pour quiconque d'éviter d'être influencé par les conflits d'intérêts. C'est pourquoi les conseils d'administration doivent conserver une grande autonomie à l'endroit de la haute direction d'une société. Les administrateurs sont mal placés pour désapprouver la direction s'ils ont des liens avec celle-ci autres que ceux qu'ils entretiennent en tant qu'actionnaires ou administrateurs. C'est pourquoi au moins les deux tiers des membres du conseil devraient être des administrateurs indépendants. Si moins de deux tiers du conseil d'administration sont indépendants, SHARE s'abstient de voter à l'encontre des administrateurs qui ne sont pas indépendants. Si les administrateurs ont été élus par liste, SHARE s'abstient de voter à l'encontre de l'ensemble des administrateurs.

Baytex Energy Corp.

Date d'assemblée : 15 mai 2012

Élection des administrateurs : John A. Brussa

Résultat du vote : 29,3 % d'abstentions

Seulement quatre des huit administrateurs de Baytex sont indépendants de la direction. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de tous les administrateurs qui ne sont pas indépendants. M. Brussa est de ce nombre, car il est un associé de Burnet, Duckworth & Palmer LLP, qui fournit des services juridiques à Baytex. Pour cette enquête, nous avons sélectionné M. Brussa parce qu'il avait le taux d'abstention le plus élevé parmi les administrateurs de Baytex. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de M. Brussa.

Genworth MI Canada Inc.

Date d'assemblée : 14 juin 2012

Élection des administrateurs : Robert Brannock

Résultat du vote : 29,54 % d'abstentions

Seulement quatre des neuf administrateurs sont indépendants de la direction. M. Brannock n'est pas indépendant, car il est le PDG de Genworth Financial Europe, une division sœur de Genworth Financial, Inc.

qui est la société mère de Genworth Canada. De plus, il n'a assisté qu'à la moitié des réunions du conseil au cours de l'année dernière. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de M. Brannock et des autres administrateurs qui ne sont pas indépendants.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INDÉPENDANT

Ligne directrice de SHARE : président du conseil d'administration indépendant

Le président du conseil d'administration doit être un administrateur indépendant afin de pouvoir guider le conseil dans sa responsabilité de supervision du rendement de la direction. Nul ne peut assumer les responsabilités d'un président du conseil et celles d'un cadre supérieur sans se retrouver éventuellement en conflit d'intérêts.

Niko Resources Ltd.

Date d'assemblée : 21 septembre 2011

Élection des administrateurs : Edward S. Sampson

Résultat du vote : 2,94 % d'abstentions

M. Sampson est à la fois le PDG et le président du conseil d'administration de Niko Resources. Le président du conseil ne peut pas faire partie de la direction et guider le conseil dans sa responsabilité de supervision du rendement de la direction sans se retrouver éventuellement en conflit d'intérêts. Certaines sociétés tentent de remédier aux conflits d'intérêts potentiels inhérents à cette situation en attribuant une partie des responsabilités du président à un administrateur en chef. Cependant, Niko Resources n'avait pas d'administrateur en chef.

Quelques mois avant l'assemblée des actionnaires du 21 septembre, Niko Resources a plaidé coupable à une accusation de corruption d'agents publics au Bangladesh afin de minimiser la compensation à payer aux habitants d'un village à la suite de l'explosion d'un gisement gazier. La société a été condamnée à une amende de 9,5 millions \$. En échange du plaidoyer de culpabilité, la GRC a mis fin à son enquête sur Niko Resources concernant la corruption d'agents publics au Bangladesh pour obtenir les droits de forage et la subornation d'un député du Parlement canadien pour promouvoir les intérêts de la société. En tant que président et PDG, M. Sampson est responsable de la conduite de la société. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de M. Sampson.

COMITÉS DU CONSEIL INDÉPENDANTS

Ligne directrice de SHARE : comités clés du conseil

Les comités de vérification, de rémunération et de nomination de tous les conseils d'administration devraient être entièrement composés d'administrateurs indépendants. Ces comités sont essentiels à la supervision d'une société. Plusieurs études montrent que les comités clés indépendants sont les mieux placés pour éviter les malversations au sein de l'entreprise et pour protéger les actifs des actionnaires. SHARE s'abstient de voter à l'encontre de tout administrateur siégeant à ces comités s'il n'est pas indépendant.

Bonavista Energy Corporation

Date d'assemblée : 3 mai 2012

Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer

Résultat du vote : 49,88 % d'abstentions

M. Poelzer n'est pas un administrateur indépendant puisqu'il est un vice-président à la direction de Bonavista. Il siège cependant au comité de nomination qui devrait être exclusivement constitué d'administrateurs indépendants. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de M. Poelzer.

Paramount Resources Ltd.

Date d'assemblée : 9 mai 2012

Élection des administrateurs (liste)

Résultat du vote : 22,68 % d'abstentions

Clayton Riddell, le PDG de Paramount, est également le président du comité de rémunération. Cela signifie qu'il supervise le travail du comité qui fixe sa rémunération. La circulaire de sollicitation affirme qu'afin d'éviter les conflits d'intérêts que peut entraîner cette situation, la rémunération de M. Riddell est votée par l'ensemble du conseil et non pas seulement par le comité de rémunération. Cependant, cette solution proposée n'évite pas les conflits d'intérêts, car trois membres de la famille Riddell font partie du conseil. Étant donné que les actionnaires n'ont pas pu voter pour chacun des administrateurs de cette société, SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre de toute la liste.

DIVERSITÉ DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Ligne directrice de SHARE : diversité des conseils d'administration

Afin de favoriser la réussite à long terme des sociétés, les conseils d'administration devraient compter des administrateurs dont les acquis et l'expertise sont variés, y compris des femmes et des personnes issues de différents milieux ethniques, culturels et économiques.

Il ne s'agit pas d'un simple geste symbolique. Des études sur le rendement des entreprises ont démontré que les sociétés dont les conseils d'administration et la haute direction sont diversifiés tendent à être plus innovatrices, ont une meilleure réputation et réussissent mieux à créer de la valeur à long terme que les sociétés privées de cette diversité. La variété des expériences et des perspectives d'un conseil d'administration diversifié peut procurer à une société un avantage concurrentiel distinct.

En particulier, la majorité des conseils d'administration ne comptent pas suffisamment de femmes. Presque 40 % des sociétés faisant partie de l'indice composé S&P/TSX ne comptent aucune femme à leur conseil d'administration. L'absence de femmes au conseil d'administration indique que le comité de nomination a une compréhension limitée des qualités requises dans la composition du conseil des sociétés publiques et qu'il n'a pas réussi à adopter une démarche réfléchie pour la recherche et la nomination de candidates.

Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.

Date d'assemblée : 10 mai 2012

Proposition d'actionnaires n° 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration

Résultat du vote : 16,93 % pour

Cette proposition demandait à Industrial Alliance d'adopter une politique visant à avoir un nombre égal d'hommes et de femmes au conseil d'administration d'ici dix ans. Les femmes représentent un peu plus de la moitié de la population, mais très peu sont administratrices de sociétés. Bien qu'un plus grand nombre de femmes siègent au conseil d'administration de cette société, seulement trois des quatorze administrateurs sont des femmes.

Dans sa déclaration d'opposition à cette proposition, Industrial Alliance a indiqué que la société valorise le renforcement du rôle des femmes au sein du conseil d'administration, mais qu'elle n'est pas en faveur

de « pourcentages et échéances arbitraires » pour ce faire. Cet argument est souvent le reflet d'une préoccupation des sociétés qui, lorsqu'elles sont obligées de fixer un nombre d'administrateurs venant de groupes sous-représentés, doivent sélectionner des administrateurs insuffisamment qualifiés pour respecter le « quota ». Il y a cependant beaucoup de femmes hautement qualifiées pour devenir administratrices et les sociétés peuvent les trouver en employant une bonne méthode de recrutement. SHARE a voté en faveur de cette proposition.

COMPÉTENCES DE L'ADMINISTRATEUR, NÉGLIGENCE À L'ÉGARD DE SES OBLIGATIONS

Ligne directrice de SHARE : vote pour les administrateurs

SHARE vote pour les administrateurs selon chaque cas en particulier, en tenant compte de ses lignes directrices, ainsi que du rendement à long terme de l'entreprise et celui de ses administrateurs. SHARE peut voter à l'encontre de l'un des candidats au poste d'administrateur dans le cas où ce dernier aurait manqué de manière flagrante à son devoir de diligence alors qu'il siégeait au conseil d'une autre société.

Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC)

Date d'assemblée : 26 avril 2012

Élection des administrateurs : Leslie Rahl

Résultat du vote : 16,5 % d'abstentions

Mme Rahl a siégé au conseil d'administration de l'U.S. Federal National Mortgage Association, communément appelée Fannie Mae, de 2004 à 2008, lorsque Fannie Mae a fait faillite et est passée sous le contrôle du gouvernement états-unien. Mme Rahl était présidente du comité de vérification du conseil. Mme Rahl et les autres membres du comité ont manqué à leur devoir de diligence vis-à-vis des actionnaires de Fannie Mae. Cela suscite des préoccupations au sujet de sa capacité à exercer ses fonctions comme administratrice de société. SHARE était particulièrement inquiète par rapport à sa nomination au comité des risques par le conseil de CIBC.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS

FRAIS DE VÉRIFICATION

Ligne directrice de SHARE : indépendance et nomination des vérificateurs

De temps à autre, les sociétés font appel à leurs vérificateurs externes pour obtenir des conseils fiscaux ou pour d'autres services. Certains de ces services sont autorisés en vertu des règles sur les valeurs mobilières. Toutefois, l'embauche de vérificateurs externes pour des tâches autres que la vérification comptable peut éventuellement compromettre l'indépendance de ces vérificateurs. À moins que la société puisse faire valoir des circonstances atténuantes, SHARE s'abstient de voter à l'encontre des cabinets de vérificateurs si plus d'un tiers des honoraires qui leur sont versés au cours de l'année précédente étaient en lien avec des services autres que la vérification annuelle. SHARE préfère que les sociétés s'abstiennent de faire appel à des vérificateurs externes pour des services autres que la vérification annuelle.

Torex Gold Resources Inc.

Date d'assemblée : 27 avril 2012

Nomination de KPMG comme vérificateur

Résultat du vote : décompte numérique non divulgué

Au cours de l'année dernière, Torex Gold a recruté ses vérificateurs pour le traitement des questions fiscales, consultations et autres services qui représentent presque 40 % du total des honoraires payés au vérificateur. Cette quantité de services ajoutée à la vérification annuelle peut nuire à l'indépendance du vérificateur. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre du vérificateur.

ROTATION DES VÉRIFICATEURS

Ligne directrice de SHARE : rotation des vérificateurs

Les sociétés qui font appel pendant plusieurs années à la même firme comptable pour effectuer leur vérification courent le risque de forger des liens étroits avec cette firme, ce qui peut compromettre l'impartialité de leur vérification annuelle. SHARE préfère que les sociétés changent de firme de vérification tous les six à dix ans.

Le mandat de l'associé en vérification est aussi une mesure de l'indépendance du vérificateur. Au Canada, les cabinets comptables doivent assurer la rotation des associés en vérification tous les sept ans. Toutefois, les sociétés divulguent rarement à leurs actionnaires l'information relative au mandat de leurs associés en vérification.

SHARE s'abstient de voter à l'encontre de tout vérificateur dont le mandat excède 10 ans, à moins que l'on ait changé d'associé en vérification au cours des sept dernières années.

TransCanada Corporation

Date d'assemblée : 27 avril 2012

Nomination de KPMG comme vérificateur

Résultat du vote : 3,23 % d'abstentions

KPMG et ses prédécesseurs ont été les vérificateurs de TransCanada depuis 1956. La société ne fournit aucune information à ses actionnaires concernant le mandat de l'associé en vérification. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre du vérificateur.

NOMINATION DES VÉRIFICATEURS: AUTRES QUESTIONS

Research In Motion Limited (RIM)

Date d'assemblée : 12 juillet 2011

Nomination des vérificateurs

Résultat du vote : 0,9 % d'abstentions

RIM a demandé aux actionnaires de réapprouver Ernst & Young comme société d'audit externe. Ernst & Young était le vérificateur de RIM entre 2000 et 2005, la période durant laquelle les options d'achat d'actions ont été antidadées. Les vérificateurs externes auraient dû noter cette irrégularité lors des vérifications annuelles. Ernst & Young a cependant systématiquement approuvé les rapports financiers de RIM durant cette période. C'est la raison pour laquelle les actionnaires seraient mieux servis par un changement de vérificateur. SHARE s'est abstenue de voter à l'encontre du vérificateur.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS DANS LES RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Ligne directrice de SHARE : rémunération des administrateurs

Les administrateurs devraient avoir un régime de rémunération autre que celui des dirigeants. L'inclusion des administrateurs au régime de rémunération des dirigeants risque de compromettre l'indépendance du conseil, car elle tend à aligner les intérêts des administrateurs sur ceux des dirigeants que le conseil est censé encadrer. SHARE vote contre les régimes de rémunération qui incluent administrateurs et dirigeants, sauf si la structuration des régimes protège l'indépendance des administrateurs.

Crew Energy Inc.

Date d'assemblée : 24 mai 2012

Approuver le régime d'intéressement lié au rendement

Résultat du vote : 41 % contre

Il s'agit d'un régime d'intéressement destiné non seulement aux dirigeants, mais également aux administrateurs. Il ne s'agit pas d'une bonne pratique en matière de rémunération. L'inclusion des administrateurs à un régime de rémunération des dirigeants risque de compromettre l'indépendance du conseil, car elle tend à aligner les intérêts des administrateurs sur ceux des dirigeants que le conseil est censé encadrer.

DILUTION EXCESSIVE

Ligne directrice de SHARE : dilution

Les régimes de rémunération en actions diluent les revenus et l'importance des votes des actions de la société. Le taux de dilution acceptable est lié à la taille de la firme. Le taux de dilution des petites sociétés peut atteindre 10 %, mais celui des sociétés plus importantes devrait être moins élevé. SHARE vote contre les régimes de rémunération en actions si le taux global de dilution de la société est supérieur à 10 %, sauf lorsque l'incidence du régime sur la dilution est si faible qu'elle est négligeable.

Brookfield Asset Management Inc.

Date d'assemblée : 10 mai 2012

Adopter le régime d'options sur actions 2012

Résultat du vote : 34,3 % des actions de catégorie A ont voté contre cette proposition

Brookfield Asset Management a une structure à deux catégories d'actions. La société présente de façon distincte les résultats du vote de chaque catégorie. Toutes les actions de catégorie B sont détenues par un partenariat composé des dirigeants et administrateurs de Brookfield et toutes ont fait l'objet d'un vote en faveur de cette proposition.

Cette proposition ajoutait un régime d'option d'achat d'actions à la rémunération en actions des dirigeants et augmentait le taux général de dilution à 15,5 %. Tout taux de dilution supérieur à 10 % va à l'encontre des intérêts des actionnaires. SHARE a voté contre cette proposition.

DISPOSITIONS LIÉES AU CHANGEMENT DE CONTRÔLE

Ligne directrice de SHARE : dispositions liées au changement de contrôle

Les régimes de rémunération des dirigeants comportent souvent des dispositions relatives au changement de contrôle. Les dirigeants ne devraient pas être pénalisés de façon inéquitable par des changements de contrôle dans la société ; mais ils ne devraient pas non plus en profiter au détriment des autres actionnaires. Les régimes de rémunération en actions comportent souvent des dispositions permettant l'acquisition immédiate des actions attribuées lorsque la société change de propriétaire ou si son contrôle passe à d'autres mains. Ces dispositions peuvent également inciter les dirigeants et les administrateurs à rechercher les changements de contrôle dont eux profiteront, mais non les autres actionnaires.

SHARE vote contre tout régime d'indemnité qui fait suite à un changement de contrôle qui n'est pas tributaire d'un changement de contrôle de la société, c'est-à-dire un changement qui touche la propriété de plus de 50 % des actions ou des droits de vote de la société.

Yamana Gold Inc.

Date d'assemblée : 2 mai 2012

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Résultat du vote : 25,25 % contre

Le régime de rémunération de Yamana comportait des dispositions avantageuses liées au changement de contrôle. « Changement de contrôle » a été défini comme l'acquisition de seulement 20 % des actions à droit de vote. Le contrôle de la société ne change pas réellement, à moins d'un changement de propriété d'au moins la moitié des actions ou droits de vote.

RÉTRIBUTION DU RENDEMENT

Ligne directrice de SHARE : rémunération et rendement des dirigeants

Les dirigeants sont incités à exceller lorsque leur rémunération est liée à leur rendement. Une grande partie de la rémunération des dirigeants et toutes leurs rémunérations incitatives devraient s'appuyer sur le rendement.

Les objectifs de rendement doivent être dans la sphère de contrôle ou d'influence de l'employé faisant l'objet de l'évaluation. Ceci exclut l'augmentation du prix des actions, qui n'est pas nécessairement le résultat du travail d'un seul employé et avec laquelle le rendement d'une société a parfois peu à voir.

SHARE vote contre les régimes de rémunération dépourvus de mécanismes fondés sur le rendement. SHARE vote également contre les régimes de rémunération incitative qui ne sont pas uniquement fondés sur le rendement.

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée

Date d'assemblée : 17 mai 2012

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Résultat du vote : 38,33 % contre

La moitié des attributions comprises dans le plan d'intéressement à long terme de Canadien Pacifique touche des options d'achat d'actions qui ne sont pas liées au rendement. Les rémunérations incitatives

acquises au fil du temps, sans être liées au rendement, reviennent en fait à des récompenses accordées pour ne pas avoir démissionné plutôt que pour avoir effectué un bon travail.

Certaines sociétés disent que les options d'achat d'actions sont directement liées au rendement, car elles prennent seulement de la valeur lorsque le prix de l'action augmente. Certes, la valeur de l'option est fonction de l'augmentation du prix de l'action, mais il est également vrai que le prix d'une action peut augmenter en raison de facteurs extérieurs au rendement de la société comme, par exemple, certains événements propres au secteur industriel ou à la Bourse. Le prix d'une action est donc une mesure inadéquate du rendement des dirigeants et les options d'achat des actions sont un moyen inefficace de récompenser un bon rendement, à moins que des paramètres de mesure du rendement y soient ajoutés.

Le manque de critère de rendement du régime de rémunération incitatif de Canadien Pacifique pourrait expliquer son niveau élevé de rémunération liée au rendement. Le ratio des coûts de gestion de Canadien Pacifique est de 2,5 %. Une société ayant une forte adéquation entre la rémunération et le rendement a un ratio d'environ 1 %.

Banque Scotia

Date d'assemblée : 3 avril 2012

Proposition d'actionnaires n° 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement

Résultat du vote : 9,32 % pour

Le vote en faveur de cette proposition est légèrement sous le seuil des 10 % fixé pour inclure les propositions à cette enquête. Nous avons toutefois jugé que l'importance de la question afférente à la proposition nous permet de faire une exception à notre critère de sélection.

Cette proposition d'actionnaires détermine l'un des problèmes des options d'achat d'actions comme moyen de rémunération. Ainsi que nous l'avons mentionné dans le cas précédent, le niveau des options d'achat d'actions augmente en fonction du prix de l'action puisque la valeur de ces options est tributaire de l'augmentation du prix de l'action. Toutefois, la valeur d'une action peut augmenter ou diminuer indépendamment du rendement de la société et échappe ainsi au contrôle de ses dirigeants. Adopter la valeur d'une action comme mesure de rendement d'une société peut en outre inciter les dirigeants à prendre des mesures qui auront pour effet d'augmenter la valeur de l'action à court terme, mais au détriment de la rentabilité à long terme. Les options d'achat d'actions doivent être assujetties à un critère de rendement bien motivé pour récompenser les dirigeants de leur bon travail.

INDEMNITÉS DE DÉPART ET RENDEMENT

Ligne directrice de SHARE : indemnités de départ

Au mieux, les indemnités de départ calment les inquiétudes des dirigeants à propos de la perte de leur emploi dans le cadre d'une acquisition ou d'un changement de direction, et les aident à prendre les décisions qui servent les intérêts de la société et ses actionnaires. Toutefois, les indemnités de départ sont controversées particulièrement lorsqu'elles se matérialisent en larges sommes versées à des dirigeants responsables d'un mauvais rendement. Les indemnités de départ ne devraient pas être accordées aux dirigeants qui ont été licenciés ou qui ont démissionné avant d'être licenciés en raison d'un mauvais rendement.

Les indemnités accordées aux dirigeants peuvent s'avérer excessives, en particulier lorsqu'on les compare aux autres indemnités d'ordinaire consenties aux dirigeants. De manière générale, SHARE estime que les indemnités de départ sont excessives lorsque le montant d'indemnisation est plus de deux fois supérieur au montant du salaire de base et au bonus annuel d'un dirigeant.

SHARE vote contre l'indemnité de départ lorsque la société accorde ces indemnités aux dirigeants malgré un rendement individuel insuffisant ou un rendement de la société jugé insuffisant. SHARE vote également contre l'indemnité de départ lorsque le montant est jugé excessif et contre une indemnité de départ accordée aux dirigeants qui restent employés par la société.

Groupe SNC-Lavalin inc.

Date d'assemblée : 3 mai 2012

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Résultat du vote : 24,7 % contre

SNC-Lavalin fait l'objet d'une enquête sur ses activités en Libye sous le régime de Khadafi. La société aurait soudoyé des agents publics du régime pour obtenir des contrats en Libye. Ceci a donné lieu à une baisse de 20 % de l'action, un recours collectif, une enquête complète de la GRC et la révocation du PDG. Une énorme indemnité de départ a toutefois été accordée à l'ex-PDG, qui comprenait 1,9 million \$ en maintien de salaire, 77 000 options d'achat d'actions, des prestations de retraite, une aide à la transition de carrière et d'autres avantages. Le PDG a remboursé à la société la prime de rendement de 184 000 \$ reçue l'an dernier. L'indemnisation globale reste néanmoins excessive compte tenu du scandale survenu pendant sa présidence.

Astral Media Inc.

Date d'assemblée : 23 mai 2012

Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG.

Résultat du vote : La proposition a été retirée après la distribution des bulletins de vote. Selon la société, la décision de retirer la proposition a été fondée sur le fait que les procurations ont été reçues avant la réunion.

Une assemblée extraordinaire des actionnaires a été convoquée pour voter sur la proposition de BCE d'acquiescer Astral Media. Dans le cadre des dispositions de l'acquisition, Astral a prévu un régime de prime et de fidélisation pour la direction atteignant les 45 millions \$. Cette somme comprend un bonus spécial de 25 millions \$ pour le PDG, Ian Greenberg, en plus d'une indemnité de départ de 5,9 millions \$ qu'il a reçue à la suite de cette transaction. M. Greenberg ne sera pas employé lorsque l'acquisition d'Astral Media par BCE sera finalisée. Outre ses fonctions assumées ultérieurement, il sera nommé administrateur de BCE et recevra une rémunération annuelle correspondante de 160 000 \$. En conséquence, SHARE a jugé excessif le bonus de 25 millions \$ et a voté contre.

PÉRIODE D'ACQUISITION

Ligne directrice de SHARE : période d'acquisition

Il faudrait profiter de la rémunération en actions pendant une période minimale avant de pouvoir s'en prévaloir. La rémunération en actions ne constitue pas un moyen efficace d'inciter les dirigeants à gérer à long terme s'ils peuvent s'en prévaloir dès qu'elle leur est accordée. La rémunération en actions ne devrait pas être dévolue avant trois ans pour favoriser une gestion à long terme de la société. La plupart du temps, SHARE vote contre toute rémunération en actions accordée avant une période de trois ans.

Agnico-Eagle Mines Limited

Date d'assemblée : 27 avril 2012

Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants

Résultat du vote : 35,94 % contre

La rémunération incitative à long terme de Agnico-Eagle consiste presque exclusivement en options d'achat d'actions dont 25 % sont acquises à la date d'attribution. La période de détention devrait être de trois ans au minimum. Les mauvais résultats enregistrés cette année par Agnico-Eagle laissent penser que les actionnaires profiteraient d'un rendement à plus long terme selon les modalités de la rémunération en actions accordée aux dirigeants de la société.

VOTE CONSULTATIF DES ACTIONNAIRES SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Ligne directrice de SHARE : approbation du rapport du comité de rémunération et/ou des politiques en matière de rémunération, approbation annuelle des rapports ou des régimes de rémunération

Lorsque les sociétés prévoient un vote consultatif sur leurs rapports ou politiques de rémunération à l'assemblée annuelle des actionnaires, ces derniers prennent part à la décision sur la forme et sur la rémunération accordée aux dirigeants. SHARE profite de ces votes consultatifs pour exprimer son désaccord lorsque les régimes de rémunération ne servent pas les intérêts des actionnaires, ainsi qu'il est stipulé à nos lignes directrices du vote par procuration.

Certaines sociétés proposent à leurs actionnaires de voter sur les politiques ou rapports de rémunération tous les deux ou trois ans plutôt que chaque année. Bien que ce soit une amélioration comparée à l'absence totale de vote consultatif, on préfère le vote annuel. Le vote des actionnaires sur la rémunération des dirigeants est une forme de communication ; ce vote permet aux actionnaires de faire part de leur accord ou désaccord concernant les politiques de rémunération pratiquées par la société. Cependant, l'interprétation d'une telle communication devient plus difficile si la fréquence des votes est plus réduite. Un vote tenu tous les trois ans ne permettra pas au conseil de savoir si les actionnaires sont en désaccord avec une rémunération ayant été accordée cette année ou il y a trois ans. Un vote annuel des actionnaires sur la rémunération des dirigeants facilite la compréhension et la réponse du conseil.

Cenovus Energy Inc.

Date d'assemblée : 25 avril 2012

Proposition d'actionnaires incluse à l'annexe B de la circulaire de sollicitation des procurations (vote consultatif annuel des actionnaires sur la rémunération des dirigeants)

Résultat du vote : Cette proposition a été retirée après la distribution des bulletins de vote par procuration, car Cenovus a accepté d'adopter un vote consultatif annuel.

Cenovus offre aux actionnaires le droit de voter sur la rémunération des dirigeants tous les trois ans. Un vote annuel est cependant préférable pour les actionnaires. Chaque année, le conseil prend des décisions au sujet des rémunérations des dirigeants et ajuste leurs salaires. De ce fait, le vote annuel donne au conseil une occasion d'apprécier plus fréquemment l'opinion des actionnaires sur la rémunération des dirigeants de la société. Un vote consultatif annuel est indispensable à la supervision adéquate des actionnaires.

Remarque : SHARE a fourni des services professionnels à l'actionnaire responsable de la proposition concernant l'élaboration et la négociation de cette proposition avec Cenovus.

ÉMISSION D' ACTIONS

ÉMISSIONS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES « CARTE BLANCHE »

Ligne directrice de SHARE : émissions d' actions privilégiées « carte blanche »

Les émissions d' actions privilégiées dites « carte blanche » donnent au conseil d' administration la discrétion de déterminer les vote, dividende, conversion et autres droits relatifs à ces actions privilégiées. Le conseil peut émettre autant d' actions privilégiées qu' il le juge nécessaire dans les conditions fixées par lui-même, sans égard à l' incidence sur les actionnaires. Ces émissions servent parfois à bloquer une offre d' acquisition sans présenter l' offre aux actionnaires. SHARE vote contre ces actions privilégiées « carte blanche ».

Canadian Natural Resources Ltd.

Date d' assemblée : 3 mai 2012

Modification des articles pour changer les actions privilégiées en des actions privilégiées de série A

Résultat du vote : 20,51 % contre

Cette proposition permettait à la société de fixer la taille et les modalités de chaque catégorie d' actions privilégiées et d' émettre de nouvelles actions privilégiées sans approbation des actionnaires. Cette émission d' actions privilégiées « carte blanche » n' est pas dans le meilleur intérêt des actionnaires. SHARE a voté contre cette proposition.

Le résultat du vote contre la proposition est légèrement inférieur au seuil des 25 % fixé pour inclure les propositions dans cette enquête. L' émission d' actions privilégiées « carte blanche » est toutefois un sujet important et nous avons fait exception à notre critère de sélection.

STRUCTURES À DEUX CATÉGORIES D' ACTIONS

Ligne directrice de SHARE : actions à votes inégaux et actions à deux catégories

Les sociétés dotées d' une structure d' actions à deux catégories ont une ou plusieurs catégories d' actions donnant droit à plus d' un vote par action. Ces droits de vote inégaux permettent à certains actionnaires de conserver le contrôle de la société sans détenir le nombre d' actions nécessaires. Pour plusieurs motifs, SHARE s' oppose aux droits de vote inégaux. En premier lieu, ils vont à l' encontre du principe « une action, un vote » et permettent ainsi à la société d' agir sans l' appui d' une véritable majorité d' actionnaires. En deuxième lieu, lorsqu' on émet des actions à droits de vote multiples, on risque d' affaiblir les droits de vote liés aux actions déjà en circulation. En troisième lieu, il ne sert pas les intérêts de la majorité des actionnaires qu' un investisseur ou qu' un groupe d' investisseurs contrôle la société sans y avoir une participation financière proportionnelle.

Alimentation Couche-Tard inc.

Date d' assemblée : 6 septembre 2011

Proposition d' actionnaires n° 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l' entreprise

Résultat du vote : 3,84 % pour (18,5 % des actions subalternes avec droit de vote)

Alimentation Couche-Tard est dotée d'une structure à deux catégories d'actions qui donne à plusieurs dirigeants et administrateurs le contrôle de 81 % des droits de vote. 18,5 % des actions subalternes avec droit de vote ont voté en faveur de cette proposition.

La structure à deux catégories d'actions d'Alimentation Couche-Tard permet aux titulaires d'actions à droit de vote multiple de contrôler la majorité des votes au sein de la société, même s'ils ne possèdent que 35 % du total des actions. Ils contrôlent le conseil en ayant la moitié des sièges du conseil et la présidence. Ils ont également des droits de préemption qui garantissent que, contrairement aux autres actionnaires, une augmentation du nombre d'actions ne diluera pas leur contrôle de la société. Cela leur confère un avantage considérable sur les actionnaires avec droits de vote subalternes.

Cette proposition d'actionnaires aurait permis de mettre en place des pratiques raisonnables de gouvernance d'entreprise telles que le vote majoritaire pour les administrateurs, un président indépendant du conseil, et « une action, un vote » pour les votes consultatifs sur la rémunération des dirigeants et les propositions d'actionnaires. Ces changements auraient contribué à la protection des actionnaires avec droits de vote subalternes. Les changements proposés auraient également limité la capacité des actionnaires contrôleurs à exercer leur domination de vote aux dépens des actionnaires avec droits de vote subalternes. SHARE a voté en faveur de cette proposition.

DROITS DES ACTIONNAIRES

QUORUM REQUIS

Ligne directrice de SHARE : exigences relatives au quorum lors des assemblées d'actionnaires

Dans une assemblée d'actionnaires, le quorum est le pourcentage du total des actions à droit de vote représenté soit en personne, soit par procuration. Le quorum d'une société est fonction du nombre d'actions détenues. Le quorum de n'importe quelle société ne devrait jamais être inférieur à 25 % des actions. Même à ce niveau, les sociétés peuvent prendre des décisions sans la participation des trois quarts des actionnaires.

MI Developments Inc.*

Date d'assemblée : 13 juin 2012

Modifier les exigences relatives au quorum pour l'assemblée des actionnaires Résultat du vote : 44,12 % contre

* Cette société a changé de raison sociale pour s'appeler Granite Real Estate Inc.

Cette proposition visait à réduire la proportion d'actions qui doit être représentée pour obtenir le quorum d'une assemblée d'actionnaires d'une majorité (c'est-à-dire 50 % plus un) à un minimum acceptable de 25 %. La proposition de MI Developments revient à réduire la participation des actionnaires et à restreindre les droits des actionnaires. L'exigence de la majorité pour un quorum est plus difficile à obtenir, mais est également plus juste et plus conforme à l'idée que l'on se fait d'une solide gouvernance d'entreprise. SHARE a voté contre la proposition.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DE LA SOCIÉTÉ

RAPPORTS DE DURABILITÉ

Ligne directrice de SHARE : rapports sur les questions sociales et environnementales

Les risques associés aux questions sociales et environnementales ont des conséquences matérielles importantes sur la rentabilité d'une société. Ces risques sont cependant rarement divulgués aux investisseurs. Les sociétés ont la responsabilité de divulguer à leurs actionnaires les risques et passifs éventuels de leurs opérations, y compris les risques associés aux aspects sociaux et environnementaux de celles-ci.

Cette divulgation peut figurer aux rapports de durabilité avec les autres informations relatives à la performance sociale et environnementale de la société. Les rapports de durabilité devraient être produits dans le cours normal de la publication du rapport pour les actionnaires. SHARE recommande les lignes directrices de la Global Reporting Initiative pour la rédaction de rapports de durabilité.

Alimentation Couche-Tard inc.

Date d'assemblée : 6 septembre 2011

Proposition d'actionnaires n° 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative

Résultat du vote : 6,11 % pour (29,3 % des actions subalternes avec droit de vote)

Couche-Tard est dotée d'une structure à deux catégories d'actions qui donne à plusieurs dirigeants et administrateurs le contrôle de 81 % des droits de vote.

Les sociétés ont la responsabilité de divulguer à leurs actionnaires les risques et passifs éventuels de leurs opérations, y compris les risques associés aux aspects sociaux et environnementaux de celles-ci. Les risques associés aux questions sociales et environnementales ont des conséquences concrètes et importantes sur la rentabilité d'une société. La Global Reporting Initiative fournit un modèle de rapport de durabilité facile à utiliser pour les sociétés et à comprendre pour les actionnaires. SHARE a voté en faveur de cette proposition.

PERMIS SOCIAL D'EXPLOITATION

Ligne directrice de SHARE : obtenir l'approbation des communautés locales – permis social d'exploitation

L'expression « permis social d'exploitation » renvoie à l'obtention du soutien des communautés susceptibles d'être touchées par les mines, les pipelines et les autres projets avant le commencement des travaux. Ceci comprend le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause des peuples autochtones.

Toute société qui amorce un projet sans obtenir et maintenir le consentement de la population locale s'expose à des risques de manifestation, sabotage, boycottage, publicité négative, et à une baisse de la valeur de l'action. Certaines sociétés minières et pétrolières ont dû abandonner des projets après avoir investi des centaines de millions de dollars à cause de l'opposition de la population locale. Les sociétés n'ayant pas obtenu le consentement de la population locale peuvent également violer des lois ou des accords internationaux, en particulier les conventions visant à protéger les droits des peuples autochtones. Ce consentement peut s'avérer long et coûteux. Il peut être également difficile d'identifier qui est un autochtone, qui doit donner le consentement, et ce que constitue ce consentement. Cependant, les délais

et coûts occasionnés par l'obtention de ce consentement local seront probablement moins élevés que les délais et coûts relatifs à une absence de consentement.

Enbridge Inc.

Date d'assemblée : 9 mai 2012

Proposition d'actionnaires : divulgation des risques associés à l'oléoduc Northern Gateway

Résultat du vote : 28,57 % pour

Cette proposition demandait à Enbridge de produire un rapport sur les risques afférents à l'opposition des Premières Nations au projet d'oléoduc Northern Gateway qui acheminerait du pétrole issu des sables bitumineux de l'Alberta au port de Kitimat, en Colombie-Britannique. Le tracé proposé de l'oléoduc traverse les territoires d'au moins 30 Premières Nations. Un nombre croissant de Premières Nations s'oppose au projet et cette opposition représente une difficulté de taille par rapport au projet tel qu'il est prévu. SHARE a voté en faveur de cette proposition.

Enbridge doit collaborer avec les Premières Nations et obtenir leur consentement pour que le projet d'oléoduc Northern Gateway soit réalisable. Une approbation réglementaire ne suffit pas. Les Premières Nations opposées au projet pourraient poursuivre Enbridge en justice, ce qui aurait pour conséquences de repousser les délais, de hausser les frais juridiques et de nuire plus encore à la réputation de la société. La manière dont Enbridge a jusqu'ici présenté son projet d'oléoduc n'a pas suffisamment pris en compte les risques liés à l'absence de consentement des Premières Nations. SHARE a voté en faveur de cette proposition.

CONCLUSIONS DE L'ENQUÊTE

LES RÉPONDANTS

Cinquante-deux pour cent des gestionnaires de fonds et services de gestion des droits de vote ayant reçu l'enquête ont participé, soit le même taux de réponse que l'an dernier.

PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE

Les 32 firmes suivantes ont participé à l'enquête. Leur participation montre leur engagement envers la transparence et l'imputabilité dans leurs pratiques relatives aux votes par procuration, et contribue à un meilleur roulement dans le secteur de l'investissement.

Addenda Capital	Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Houston)
AllianceBernstein Institutional Investments Inc.	Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Toronto)
AMI Partners Inc. Investment Counsel	ISS Proxy Advisory Services
Beutel, Goodman & Company Ltd.	ISS Social Advisory Services
BlackRock Inc.	ISS Taft Hartley Advisory Services
BMO Asset Management Inc.	J. Zechner Associates Inc.
BonaVista Asset Management Ltd.	Jarislowsky, Fraser Limited
Connor, Clark & Lunn Investment Management (réponse partielle)	Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.
Fidelity Investments Canada ULC	Manulife Asset Management
Glass, Lewis & Co. LLC	Marco Consulting Group
Greystone Managed Investments Inc.	PCJ Investment Counsel Ltd.
Groupe Investissement Responsable inc.	Proxy Vote Plus
Gryphon Investment Counsel Inc.	RBC Global Asset Management
Hexavest	Seamark Asset Management Ltd.
Highstreet Asset Management Inc.	Sionna Investment Managers
Invesco Canada Ltd. (Fonds PowerShares)	TD Asset Management Inc.

FIRMES AYANT REFUSÉ DE PARTICIPER

Les cinq firmes suivantes ont refusé de recevoir le formulaire de l'enquête ou ont refusé de participer à l'enquête après avoir reçu le formulaire.

Brookfield Soundvest Capital Management Ltd.
Fiera Capital Corporation
Goldman Sachs Canada Inc.

Scheer, Rowlett & Associates Investment Management Ltd.
Van Berkom & Associates

FIRMES N'AYANT PAS RÉPONDU

27 firmes n'ont répondu d'aucune manière à l'enquête :

Aberdeen Asset Management Inc.
Acuity Investment Management Inc.
Aurion Capital Management Inc.
Bissett Investment Management
Burgundy Asset Management Ltd.
CIBC Asset Management Inc.
Deans Knight Capital Management Ltd.
Foyston, Gordon & Payne Inc.
Galileo Global Equity Advisors Inc.
GE Asset Management Incorporated
GLC Asset Management Group Ltd.
Gluskin Sheff & Associates Inc.
HSBC Global Asset Management (Canada) Limited
Letko, Brosseau & Associates Inc.

Lincluden Management Ltd.
Manning & Napier Advisors, Inc.
Mawer Investment Management Ltd.
MFS McLean Budden Limited
Montrusco Bolton Investments Inc.
Natcan Investment Management
Pembroke Management Ltd.
Russell Investments Canada Limited
Scotia Asset Management Ltd.
Standard Life Investments Inc.
State Street Global Advisors
UBS Global Asset Management (Canada) Inc.
Wellington Management Company, LLP

ANALYSE DES CONCLUSIONS

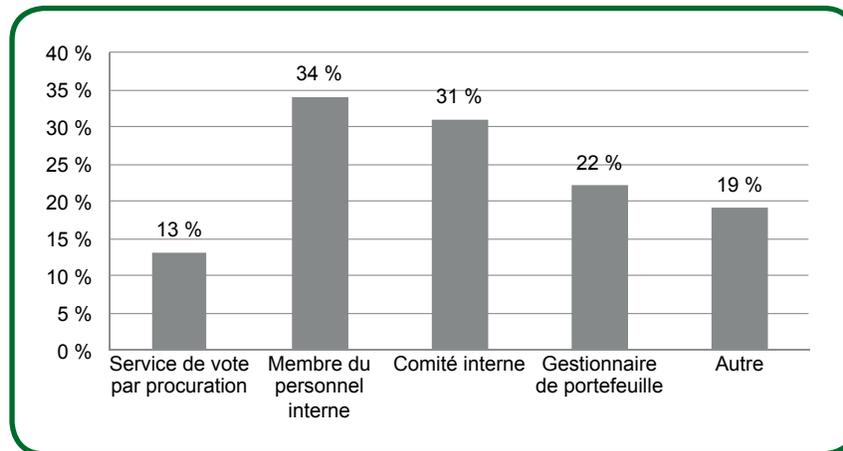
GESTION DU VOTE PAR PROCURATION

L'enquête sur les votes clés par procuration interroge les participants sur la manière dont ils gèrent le vote par procuration. Sont incluses les questions sur les lignes directrices du vote par procuration, les membres de la société responsables du vote par procuration, les relevés de vote par procuration des sociétés et le traitement du vote par procuration pour les actions en prêt.

RESPONSABLE DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE PAR PROCURATION

Le tableau ci-dessous présente les méthodes d'attribution par les firmes participantes de la responsabilité de l'exercice des droits de vote par procuration. Les résultats sont supérieurs à 100 %, car certaines firmes ont eu recours à plus d'une méthode d'attribution de la responsabilité des votes par procuration. La plupart des 19 % des répondants dans la catégorie « autre » ont attribué la responsabilité à des analystes individuels.

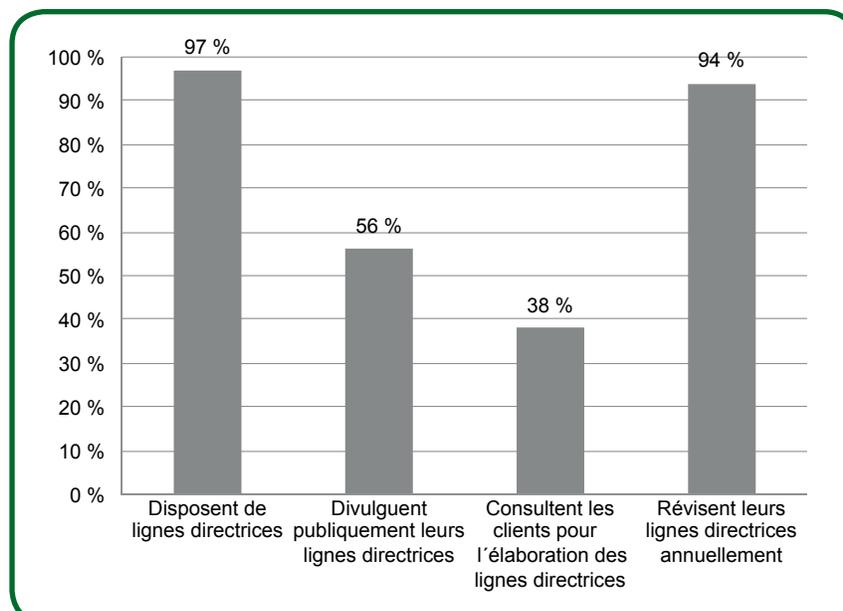
Responsabilité des votes par procuration



LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AUX VOTES PAR PROCURATION

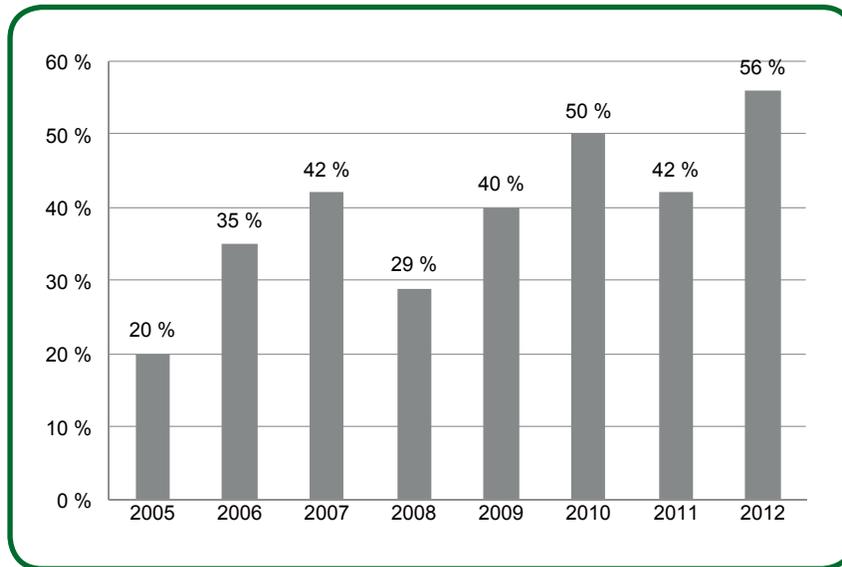
Toutes les firmes participantes, sauf une, disposent de lignes directrices relatives aux votes par procuration. Une proportion plus faible (56 %) indique qu'elles divulguent publiquement leurs lignes directrices, le plus souvent à partir de leur site internet.

Lignes directrices relatives aux votes par procuration



Ainsi que l'indique le tableau suivant, le nombre de firmes qui publient leurs lignes directrices relatives aux votes par procuration est plus élevé que jamais auparavant.

Pourcentage des firmes qui publient leurs relevés de vote par procuration

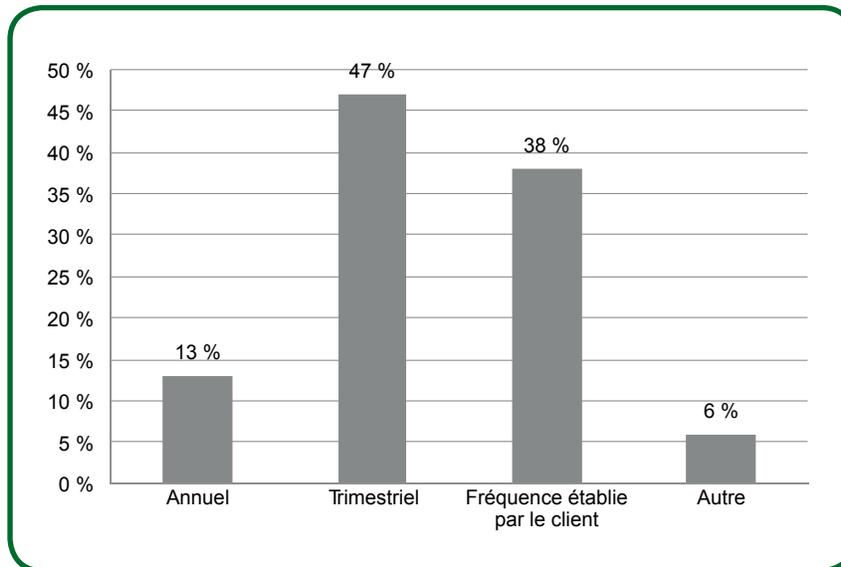


PUBLICATION DES RELEVÉS DE VOTES PAR PROCURATION

Les membres de comités de retraite doivent obtenir des relevés de leurs agents de vote par procuration sur la manière dont les droits de vote sont exercés pour pouvoir assumer la responsabilité de superviser ces droits de vote. Tous les répondants sauf un – soit 97 % – envoient régulièrement des relevés à leurs clients sur les résultats des votes par procuration. La firme qui ne publie pas de relevé régulièrement le fait à la demande des clients.

Le tableau suivant montre à quelle fréquence les firmes participantes envoient leurs relevés de votes par procuration. Une faible proportion des répondants (6 %) envoie ces relevés à une fréquence « autre ». Il s'agit souvent d'un envoi tous les six mois bien qu'une firme a confirmé qu'elle le fait tous les mois. Les résultats sont supérieurs à 100 %, car certaines firmes ont envoyé leurs relevés à différentes fréquences, par exemple aux trimestres ou une fois par année.

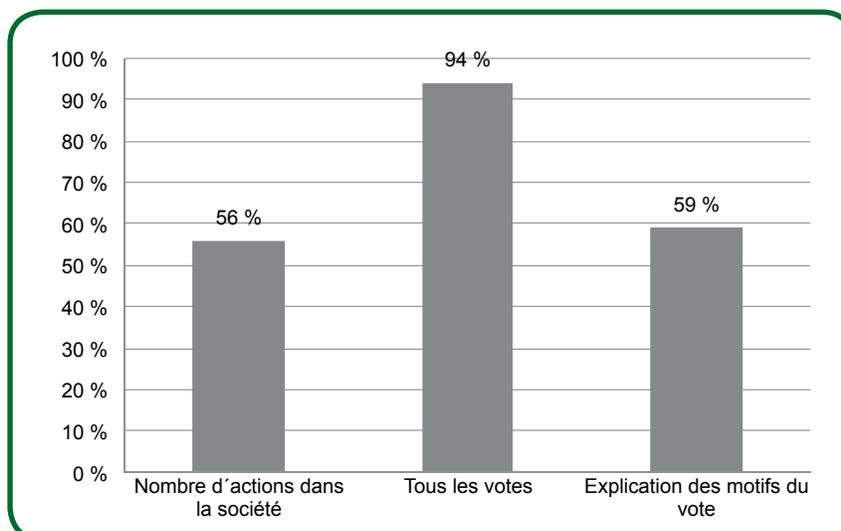
Fréquence des relevés des votes par procuration



Dans cette enquête, nous avons aussi posé des questions sur le contenu des relevés des firmes. Le tableau suivant montre les réponses des firmes participantes.

Presque toutes les sociétés participantes comptabilisent la totalité de leurs votes par procuration aux relevés qu'elles font parvenir à leurs clients. Autrefois, les firmes avaient plutôt l'habitude de ne comptabiliser que les votes qui différaient de ceux que recommandait la direction d'une société, par exemple, un vote contre la société d'audit externe qui était privilégiée par la direction. Ainsi que l'indique le tableau suivant, 94 % des répondants comptent à leurs relevés tous les votes par procuration..

Contenu des relevés de votes par procuration



La justification du vote par procuration ou l'explication des motifs du vote constitue une partie importante des relevés. Cela est particulièrement vrai pour les questions inhabituelles ou complexes, ou par exemple lorsque l'agent de vote par procuration n'a pas voté en adéquation avec les lignes directrices du vote par procuration en vigueur. Ces explications permettent aux membres de comités de retraite de comprendre le résultat des votes par procuration. 59 % des firmes participantes ajoutent ces explications à leurs relevés.

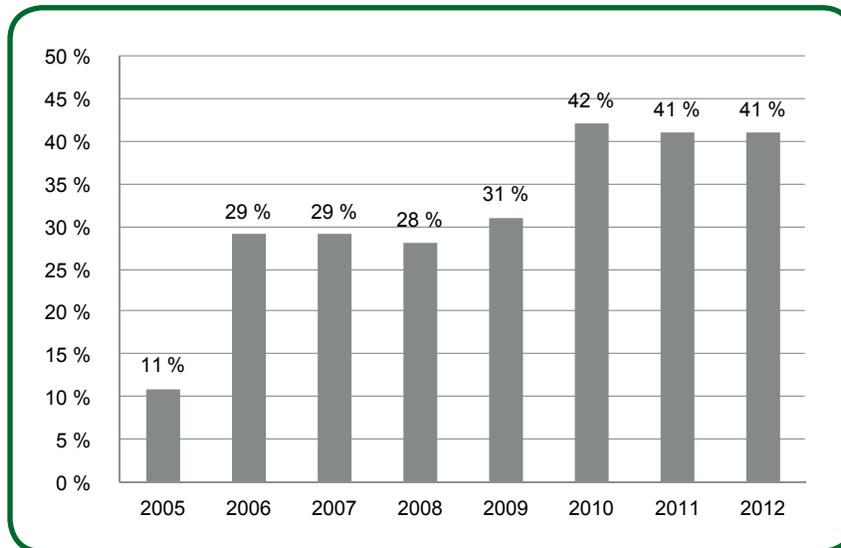
PUBLICATION DES RELEVÉS DE VOTES PAR PROCURATION

L'enquête de cette année montre que 41 % des firmes participantes publient leurs relevés de votes par procuration, le plus souvent sur leur site internet.

Ainsi que l'indique le tableau suivant, le nombre de firmes participantes divulguant leurs relevés est resté relativement stable au cours des trois dernières années. 2006 a vu une augmentation notable du nombre de participants publiant leurs relevés, 2006 étant l'année où il est devenu obligatoire pour les gestionnaires de fonds communs de publier leurs relevés de votes par procuration. On constate en outre une seconde hausse de la divulgation en 2010.

Cette enquête ne comporte pas de questions qui permettraient d'expliquer les raisons de cette hausse de la divulgation en 2010. La tendance observée indique toutefois une volonté de plus grande transparence de la part des firmes participantes en matière de publication des relevés de votes par procuration.

Firmes qui publient leurs relevés de vote par procuration



VOTES PAR PROCURATION ET PRÊT DE TITRES

Les prêts de titres constituent un problème grave pour les caisses de retraite. Le prêt d'actions peut s'avérer très rentable pour les investisseurs. Cependant, lorsque l'action est prêtée, le droit de vote correspondant est transféré à l'emprunteur. Les investisseurs souhaitant exercer leurs droits de vote, comme il est obligatoire pour les caisses de retraite, doivent rappeler leurs actions à temps pour ce faire. Les prestataires de services d'investissement qui gèrent les prêts de titres pour leurs clients de caisse de retraite doivent mettre en place des procédures pour rappeler les actions à temps pour l'exercice des droits de vote correspondants.

La plupart des firmes qui ont participé à l'enquête ne gèrent pas de prêt de titres pour leurs clients. Seulement 31 % affirment le faire. La même proportion, soit 31 %, dispose de procédures de rappel d'action en place pour pouvoir exercer le droit de vote. Ces pourcentages équivalents sont pourtant trompeurs. Une firme engagée dans le prêt d'actions indique qu'elle ne dispose pas de procédure de rappel et un autre répondant affirme que la société dispose de ces procédures de rappel sans pourtant gérer des prêts de titres. Vous trouverez un détail de ces réponses à l'annexe à ce rapport.

COMMENT LES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE ONT-ILS VOTÉ ?

Ainsi qu'on le souligne dans les sections précédentes, cette enquête compare les votes émis par les firmes participantes aux lignes directrices de SHARE pour un ensemble de questions traitées lors des votes par procuration ayant eu lieu l'année dernière. La note est calculée ainsi : le nombre de votes exprimés par la firme en accord avec le vote de SHARE divisé par le nombre de propositions figurant à l'enquête sur lesquelles cette firme a voté. Par exemple, Marco Consulting Group a voté pour 23 des sociétés participant à l'enquête de 2012. Marco Consulting Group a voté 17 fois en accord avec SHARE. La note est donc de 17 sur 23 ou 74 %.

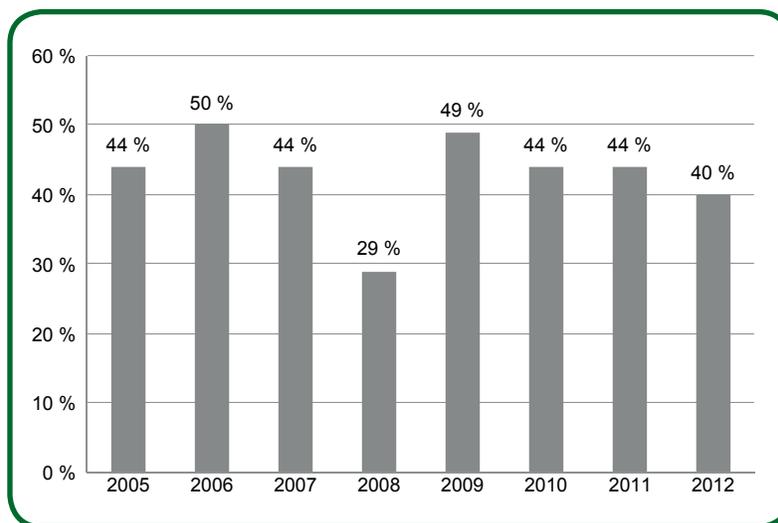
SOCIÉTÉ*	NOTE BRUTE	NOTE EN %
Groupe Investissement Responsable inc.	22 sur 25	88 %
Marco Consulting Group	17 sur 23	74 %
Proxy Vote Plus	16 sur 23	70 %
BMO Asset Management Inc.	14 sur 24	58 %
Highstreet Asset Management Inc.	7 sur 12	58 %
Sionna Investment Managers	8 sur 14	57 %
Glass, Lewis & Co. LLC	14 sur 25	56 %
ISS Canada Taft Hartley Advisory Services	12 sur 25	48 %
RBC Global Asset Management	12 sur 25	48 %
Leith Wheeler Investment Counsel Ltd.	4 sur 9	44 %
ISS Canada Social Advisory Services	11 sur 25	44 %
Manulife Asset Management	10 sur 25	40 %
Jarislowsky, Fraser Ltd.	4 sur 10	40 %
ISS Canada Proxy Advisory Services	10 sur 25	40 %
Gryphon Investment Counsel Inc.	4 sur 10	40 %
Invesco Canada Ltd. (Fonds PowerShares)	6 sur 17	35 %
Beutel, Goodman & Company Ltd.	3 sur 10	30 %
Addenda Capital	4 sur 14	29 %
PCJ Investment Counsel Ltd.	3 sur 11	27 %
BonaVista Asset Management Ltd.	3 sur 11	27 %
TD Asset Management Inc.	6 sur 25	24 %
AMI Partners Inc. Investment Counsel	2 sur 9	22 %
Fidelity Investments Canada ULC	4 sur 18	22 %
BlackRock Inc.	5 sur 25	20 %
AllianceBernstein Institutional Investments	4 sur 21	19 %
Seamark Asset Management Ltd.	2 sur 14	14 %
Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Toronto)	1 sur 16	6 %

* Quatre sociétés (Greystone Managed Investments Inc., Hexavest, Invesco Canada Ltd. [fonds administré à Houston] et J. Zechner) sont incluses dans le tableau à la page 34.

Il convient de rappeler que ce tableau livre une information utile, mais limitée du vote par procuration dans les firmes participantes. Aucune explication n'est fournie sur les motifs de vote sur chaque proposition. Cette information importante échappe au cadre de cette enquête. Nous incitons les membres des caisses de retraite à interroger les sociétés énumérées à ce tableau qui ont obtenu une note faible.

La note moyenne de 2012 est de 40 %, soit une note légèrement inférieure à la plupart de celles obtenues au cours des années précédentes – voir le tableau suivant. Toutefois, la différence entre la note annuelle de 2012 et celle des deux années précédentes n'est pas suffisamment prononcée pour être significative sur le plan statistique². Les notes moyennes des enquêtes conduites avant 2005 n'ont pas été prises en compte, car le mode de calcul utilisé était différent et elles ne sont pas comparables.

Note moyenne des entreprises selon les années



Les firmes détenant des actions dans moins de neuf sociétés ayant soumis des propositions au vote dans cette enquête de 2012 n'avaient pas assez de réponses pour donner un calcul de note significatif. Le tableau suivant énumère quatre firmes qui ont eu moins de neuf réponses.

FIRMES	NOMBRE DE VOTES EXPRIMÉS
Greystone Managed Investments Inc.	8
Hexavest	5
Invesco Canada Ltd. (fonds administré à Houston)	8
J. Zechner Associates Inc.	6

RELEVÉS DU VOTE PAR PROCURATION DES FIRMES QUI ONT REFUSÉ DE PARTICIPER À L'ENQUÊTE

Certaines des firmes qui n'ont pas répondu à l'enquête ou ont refusé de révéler la manière dont elles ont voté sur les propositions publient une information du vote par procuration sur leurs sites internet. Nous avons utilisé cette information pour calculer leurs notes à partir de la méthode employée pour les firmes participantes. Le tableau suivant montre ces résultats. La note moyenne de ces firmes est 35 %³.

2 Un test-t pour de petits échantillons a révélé une différence non significative sur le plan statistique : $t = 0,6848, df = 53$, non significatif à $p = 0,1$.
 3 Bien que la note moyenne de ces firmes soit inférieure à celle des firmes participant à cette enquête, un test U de Mann-Whitney de la différence entre les notes moyennes montre que la différence n'est pas significative sur le plan statistique ($N_1 = 8, N_2 = 27, z = -0,76, p > 0,1$).

FIRMES	NOTE BRUTE	NOTE EN %
Mawer Investment Management Ltd.	5 sur 9	56 %
HSBC Global Asset Management (Canada) Ltd.	6 sur 14	43 %
Russell Investments Canada Ltd.	7 sur 18	39 %
Scotia Asset Management Ltd.	9 sur 24	38 %
Acuity Investment Management Inc.	4 sur 11	36 %
Bissett Investment Management	4 sur 13	31 %
Connor, Clark & Lunn Investment Management*	3 sur 11	27 %
GE Asset Management Inc.	1 sur 10	10 %

* Connor Clark & Lunn a répondu à une partie de l'enquête, mais n'a pas donné d'information concernant la manière dont elle a voté sur les propositions aux fins de cette enquête. Cette information a été extraite du rapport publié sur le site internet.

Pembroke Management Ltd. publie ses votes sur son site internet, mais n'a voté que sur quatre propositions de cette enquête, soit un nombre insuffisant pour calculer une note significative.

ANALYSE DES RÉPONSES PAR PROPOSITION

Nous avons également analysé les réponses des firmes participantes par proposition. Le tableau suivant montre la comparaison de ces résultats avec les résultats du vote des actionnaires de la société par proposition. La note de chaque proposition est calculée de la même manière que la note des répondants : le nombre de votes en accord avec le vote de SHARE sur chaque proposition est divisé par le nombre de répondants qui ont voté, ce qui donne un résultat en pourcentage. Ainsi, 17 des participants ont voté sur la proposition de Agnico-Eagle, dont 7, soit 41 %, ont voté contre la rémunération des dirigeants proposée par la société. 36 % des actionnaires de Agnico-Eagle ont aussi voté contre la proposition.

Total des réponses par proposition

SOCIÉTÉS	PROPOSITIONS	VOTES DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE		VOTE DES ACTIONNAIRES
		NOTE BRUTE	%	
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	7 sur 17	41 %	36 %
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires n° 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	11 sur 23	48 %	4 % (18,5 % des actions subalternes)
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires n° 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	14 sur 23	61 %	6 % (29 % des actions subalternes)
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	18 sur 19	95 %	retirée
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires n° 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	7 sur 28	25 %	9 %

SOCIÉTÉS	PROPOSITIONS	VOTES DES PARTICIPANTS À L'ENQUÊTE		VOTE DES ACTIONNAIRES
		NOTE BRUTE	%	
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	9 sur 20	45 %	29 %
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	13 sur 17	76 %	50 %
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	12 sur 21	57 %	34 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	7 sur 30	23 %	17 %
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	11 sur 33	33 %	20,5 %
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	7 sur 23	30 %	38 %
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif annuel sur la rémunération des dirigeants	23 sur 28	82 %	retirée
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	12 sur 19	63 %	41 %
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	10 sur 21	48 %	29 %
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	14 sur 15	93 %	29,5 %
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires n° 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	2 sur 21	10 %	17 %
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	12 sur 27	44 %	20 %
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	9 sur 12	75 %	44 %
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	3 sur 15	20 %	3 %
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	11 sur 13	85 %	23 %
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	1 sur 24	4 %	1 %
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	4 sur 22	18 %	25 %
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	0 sur 13	0 %	adoptée ; aucun décompte numérique divulgué
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	2 sur 25	8 %	3 %
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	9 sur 22	41 %	25 %

Deux propositions, celles d'Astral Media et de Cenovus Energy, ont été retirées avant la tenue de l'assemblée des actionnaires, mais après la distribution des votes par procuration. Nous avons donc pu obtenir les résultats du vote sur ces deux propositions même s'il n'y a pas eu de résultat officiel. Torex Gold n'a pas divulgué le décompte numérique du vote de ses actionnaires. La société a seulement confirmé si la proposition a été adoptée ou non.

Il convient de garder à l'esprit que les votes des participants à cette enquête et les votes des actionnaires sont similaires, car le nombre total des votes des actionnaires de chaque société comprend les votes des participants. Autrement dit, les votes des participants sont un sous-ensemble des votes des actionnaires. Ceci restreint la possibilité de comparer les deux votes dans ce tableau.

Toutefois, le tableau montre que, dans l'ensemble, les répondants sont plus enclins que les actionnaires à voter contre les recommandations de la direction. Le mécanisme de vote par procuration est tel qu'il est plus facile de voter en faveur des recommandations de la direction que contre elles. Un plus grand nombre de votes « contre » laisse penser que les firmes font un examen plus rigoureux des propositions présentées sur les bulletins de vote par procuration et sont plus disposées à s'opposer à la direction. Autrement dit, voter contre la direction demande plus de travail. L'information de ce tableau pourrait donner à penser que les firmes participantes font preuve de plus de diligence et de rigueur que les actionnaires.

Le tableau met également en évidence les propositions pour lesquelles les firmes participantes sont plus ou moins susceptibles d'être en accord avec SHARE. Ainsi que nous l'avons vu dans les enquêtes précédentes, les firmes participantes sont moins portées que SHARE à voter contre les vérificateurs. Ceci est particulièrement évident dans le vote tenu sur les vérificateurs de Torex Gold et RIM. Toutes ces propositions et les positions de SHARE sont présentées à la section précédente.

On constate également que les firmes participantes sont souvent plus enclines à voter en faveur des propositions d'actionnaires que les actionnaires en général. C'est, par exemple, le cas des propositions votées à Alimentation Couche-Tard, Banque Scotia, Cenovus Energy et Enbridge. En particulier, les propositions sociales et environnementales d'Enbridge et Alimentation Couche-Tard ont reçu moins de soutien de la part des actionnaires que les propositions sur les questions de gouvernance.

La seule exception au soutien des firmes participantes vis-à-vis des propositions d'actionnaires touche la proposition sur la politique de parité des genres à Industrial Alliance. La proposition visait un nombre égal d'hommes et femmes au conseil d'administration d'ici dix ans. Ainsi que l'indique le tableau, le pourcentage des votes des participants à l'enquête en faveur de la proposition est inférieur au pourcentage des actionnaires d'Industrial Alliance qui ont voté en faveur de la proposition.

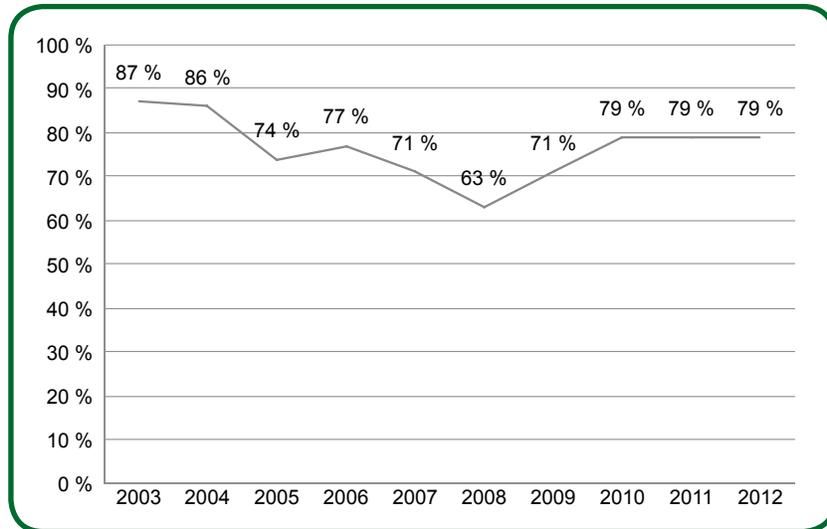
Les firmes qui ont pris part à cette enquête sont aussi plus susceptibles que les actionnaires de voter contre les propositions concernant la rémunération des dirigeants, sauf deux exceptions : Canadien Pacifique et SNC-Lavalin. Les données de l'enquête ne permettent pas de connaître les motifs des votes des participants. Les fiduciaires peuvent toutefois interroger leurs agents de vote par procuration sur la manière dont ils ont voté sur les propositions et pour quelles raisons.

SUPERVISION DES CAISSES DE RETRAITE PAR LEURS AGENTS DE VOTE PAR PROCURATION

L'enquête pose également des questions aux firmes sur la discrétion dont elles jouissent quant à l'exercice des droits de vote par procuration de leurs clients. Plus précisément, nous regardons le nombre de participants qui décident d'eux-mêmes comment exercer les droits de vote par procuration canadiens détenus par la majorité de leurs caisses de retraite clientes. Nous définissons « la majorité » comme étant 80 % ou plus de ces caisses de retraite clientes.

Ainsi que le démontre le tableau suivant, le pourcentage des participants qui décident comment exercer les droits de vote par procuration de leurs clients n'a pas beaucoup varié depuis 2010. Après une baisse en 2008, il y a eu une hausse entre 2008 et 2010. Cependant, les participants ont peut-être eu de la difficulté à répondre avec précision à la question de l'enquête sur laquelle ces résultats sont fondés. L'on doit donc les interpréter avec cette idée en tête.

Pourcentage de gestionnaires d'actifs de fonds de pension qui peuvent voter sur 80 % ou plus d'actions ordinaires canadiennes de leurs clients



Il est important que les membres de caisses de retraite donnent une certaine orientation à leurs agents sur la manière d'exercer les droits de vote par procuration. Ce faisant, les fiduciaires – et non pas leurs agents – déterminent la manière dont ces droits de vote par procuration devraient être exercés. SHARE recommande aux membres de comités de retraite d'adopter des lignes directrices visant à orienter les agents dans l'exercice des droits de vote correspondant à leurs actions. La section suivante comporte une liste de mesures additionnelles susceptibles d'aider les membres de comités de retraite à superviser la manière dont les droits de vote sont exercés.

CONCLUSIONS

L'Enquête canadienne sur les votes clés 2012 montrent que les agents de vote par procuration deviennent de plus en plus transparents quant à leurs façons de faire et leurs relevés de vote. Presque toutes les firmes publient régulièrement des relevés de vote par procuration à l'intention de leurs clients et un nombre croissant de participants à l'enquête divulgue publiquement leurs lignes directrices concernant le vote par procuration. Les participants se montrent également de plus en plus disposés à divulguer leurs relevés de vote par procuration au grand public. Cette divulgation profite aux investisseurs qui, avec cette information, peuvent comparer les relevés de vote par procuration des différents services et mieux comprendre les questions relatives aux votes par procuration. Une meilleure divulgation favorise également une plus grande responsabilité dans le secteur des investissements.

De même que nous l'avons noté ces dernières années, les firmes participantes sont plus portées que les actionnaires à voter contre les recommandations de la direction, en particulier lorsque la proposition concerne la rémunération des dirigeants. Les firmes participantes ont également tendance à voter en faveur des propositions d'actionnaires, y compris lorsqu'elles concernent des questions sociales et environnementales. Cela permet de croire que les firmes participantes accordent au vote par procuration plus d'attention et de rigueur que les actionnaires. Cela indique également que les participants reconnaissent dans l'exercice du droit de vote l'importance et la validité des questions sociales, environnementales et de gouvernance dans la prise de décision et la gestion d'investissements.

Pour terminer, nous incitons les fiduciaires à adopter les mesures suivantes pour superviser la manière dont les droits de vote associés à leurs fonds sont exercés :

1. Inclure les relevés des votes par procuration dans les critères de sélection du gestionnaire de fonds ou des services de gestion des droits de vote.
2. Analyser le relevé des votes par procuration produit par leur gestionnaire de fonds ou leur service de gestion des droits de vote, et en discuter avec eux ; leur demander comment ils ont voté sur les propositions de l'enquête sur les votes clés par procuration et leur demander également pourquoi ils ont voté comme ils l'ont fait sur ces propositions de l'enquête et d'autres questions d'intérêt.
3. Établir des lignes directrices sur les votes par procuration correspondant à la portée géographique des investissements de leur caisse ; par exemple, si les investissements de la caisse ont une portée internationale, définir des lignes directrices d'une portée internationale.
4. Aux politiques et procédures de votre énoncé de placement, définir les règles et les responsabilités relatives à l'exercice des droits de vote par procuration de votre caisse. Les membres de comités de retraite devraient pouvoir exercer ces votes à leur discrétion s'ils souhaitent le faire. La politique de placement devrait faire mention des lignes directrices relatives aux votes par procuration de la caisse.
5. Fournir une copie des lignes directrices de votre caisse aux gestionnaires de fonds, aux services de gestion des droits de vote ou aux autres agents de vote.
6. Surveiller la manière dont sont exercés les droits de vote de votre caisse afin de s'assurer qu'ils respectent les lignes directrices.

ANNEXE: RÉPONSES DES FIRMES PARTICIPANTES

ADDENDA CAPITAL

Actifs institutionnels totaux :	270 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 14 = 29 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	11,4 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	gestionnaire de fonds, employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui		
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	Prêt de titres	
		S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour

Bonavista Energy Corp	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

ALLIANCE BERNSTEIN INSTITUTIONAL INVESTMENTS, INC.

Actifs institutionnels totaux :	224 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 21 = 19 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	non divulgué		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés : trimestrielle ou établie par le client		Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration ceux des fonds communs de placement	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Pour

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

AMI PARTNERS INC. INVESTMENT COUNSEL

Actifs institutionnels totaux :	2 702 milliards \$	RÉSULTAT 2 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 9 = 22 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	2 564 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	72 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	80–89 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne, gestionnaire de fonds		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle ou annuelle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

BEUTEL, GOODMAN & COMPANY LTD.

Actifs institutionnels totaux :	26 millions \$	RÉSULTAT 3 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 10 = 30 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	26 millions \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	36 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	70–79 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	autre ; analystes individuels		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	sans réponse
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	sans réponse
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	sans réponse
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration pour les fonds gérés de Beutel, Goodman	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention

BLACKROCK, INC.

Actifs institutionnels totaux :	2 553,6 milliards \$	RÉSULTAT 5 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 20 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	913,6 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	11 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne, gestionnaire de fonds, équipe de gouvernance d'entreprise et d'investissement responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	autre : mensuelle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration ceux des fonds communs de placement	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Pour
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Pour
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

BMO ASSET MANAGEMENT INC.

Actifs institutionnels totaux :	13 milliards \$	RÉSULTAT 14 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 24 = 58 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	2 milliards \$		
Montant des caisses de retraite investi dans des actions :	500 millions \$		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration pour les fonds communs et ETF	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

BONAVISTA ASSET MANAGEMENT LTD.

Actifs institutionnels totaux :	809,8 millions \$	RÉSULTAT 3 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 11 = 27 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	548,9 millions \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	45 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

CONNOR, CLARK & LUNN INVESTMENT MANAGEMENT

Actifs institutionnels totaux :	22,2 milliards \$	PAS DE RÉSULTAT	
Actifs totaux des caisses de retraite :	13,6 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	59 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	80–89 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard et personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

FIDELITY INVESTMENTS CANADA ULC

Actifs institutionnels totaux :	66 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 18 = 22 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	11 milliards \$		
Amount of pension assets invested in Canadian equities:	6 milliards \$		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	le groupe chargé des droits de vote par procuration		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard et personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration ceux des fonds communs de placement	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour

Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

GLASS, LEWIS & CO. LLC

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 14 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 56 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	< 40 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	Le service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard et personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

GREYSTONE MANAGED INVESTMENTS INC.

Actifs institutionnels totaux :	32,84 milliards \$	RÉSULTAT Trop peu de votes pour calculer une note	
Actifs totaux des caisses de retraite :	20,66 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	24 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	analyste qui a sélectionné les actions à inclure		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

GROUPE INVESTISSEMENT RESPONSABLE INC.

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 22 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 88 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	50-59 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	le service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	autre : fréquence variable	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Contre/abstention
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Contre/abstention
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Contre/abstention
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

GRYPHON INVESTMENT COUNSEL INC.

Actifs institutionnels totaux :	1,1 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 10 = 40 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	877,3 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	44 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

HEXAVEST

Actifs institutionnels totaux :	10 786,8 milliards \$	RÉSULTAT Trop peu de votes pour calculer une note	
Actifs totaux des caisses de retraite :	9 096 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	11 %		
Montant des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	1 060,33 millions \$		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	70–79 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	le service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

HIGHSTREET ASSET MANAGEMENT INC.

Actifs institutionnels totaux :	1 140 milliards \$	RÉSULTAT 7 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 12 = 58 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	184,4 millions \$		
Montant des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	121,7 millions \$		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	70–79 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	le service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	non

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention

RÉPONSES DES FIRMES PARTICIPANTES

Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

INVESCO CANADA LTD. (FONDS POWERSHARES)

Actifs institutionnels totaux :	646,6 milliards \$	RÉSULTAT 6 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 17 = 35 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	non divulgués		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	le service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	oui
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention

Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

INVESCO CANADA LTD. (FONDS ADMINISTRÉ À HOUSTON)

Actifs institutionnels totaux :	646,6 milliards \$	RÉSULTAT Trop peu de votes pour calculer une note	
Actifs totaux des caisses de retraite :	non divulgués		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	oui
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention

INVESCO CANADA LTD. (FONDS ADMINISTRÉ À TORONTO)

Actifs institutionnels totaux :	646,6 milliards \$	RÉSULTAT 1 vote conforme aux recommandations de SHARE sur 16 = 6 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	non divulgués		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	gestionnaire de fonds		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	oui
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Contre/abstention
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour

Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

ISS PROXY ADVISORY SERVICES

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 10 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 40 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	sans réponse		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	sans réponse		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

ISS SOCIAL ADVISORY SERVICES

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 11 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 44 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	sans réponse		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	sans réponse		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

ISS TAFT HARTLEY ADVISORY SERVICES

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 12 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 48 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme:	sans réponse		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	sans réponse		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Contre/abstention
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

J. ZECHNER ASSOCIATES INC.

Actifs institutionnels totaux :	2,30 milliards \$	RÉSULTAT Trop peu de votes pour calculer une note	
Actifs totaux des caisses de retraite :	1,78 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	25 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne, gestionnaire de fonds, employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

JARISLOWSKY, FRASER LIMITED

Actifs institutionnels totaux :	30 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 10 = 40 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	13,6 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	64 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	70-79 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	annuelle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration pour les fonds de Jarislawsky, Fraser	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	non	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

LEITH WHEELER INVESTMENT COUNSEL LTD.

Actifs institutionnels totaux :	10 942 milliards \$	RÉSULTAT 4 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 9 = 44 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	8 036 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	50 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	oui
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

MANULIFE ASSET MANAGEMENT

Actifs institutionnels totaux :	222 149,4 milliards \$	RÉSULTAT 10 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 40 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	1 492,1 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	5 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	établie par le client	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration Shareholder Proposal No. 3: Adopt policy of gender parity on the	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

MARCO CONSULTING GROUP

Actifs institutionnels totaux :	129 milliards \$	RÉSULTAT 17 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 23 = 74 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	129 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	moins de 1 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	annuelle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

PCJ INVESTMENT COUNSEL LTD.

Actifs institutionnels totaux :	1,7 milliard \$	RÉSULTAT 3 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 11 = 27 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	1 milliard \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	100 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	sans réponse
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour

PROXY VOTE PLUS

Actifs institutionnels totaux :	sans objet	RÉSULTAT 16 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 23 = 70 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	sans objet		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	sans objet		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés : chaque année ou chaque semestre		Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Pour
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention

Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

RBC GLOBAL ASSET MANAGEMENT

Actifs institutionnels totaux :	74 936,9 milliards \$	RÉSULTAT 12 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 48 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	44 849 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	5 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	80–89 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration seulement pour les fonds avec prospectus	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Pour
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention

Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Contre/abstention
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Contre/abstention
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Contre/abstention
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Contre/abstention
Research in Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

SEAMARK ASSET MANAGEMENT LTD.

Actifs institutionnels totaux :	426 millions \$	RÉSULTAT 2 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 14 = 14 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	185 millions \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	20 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	standard	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	oui
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	non
Le nombre d'actions détenues :	oui	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration	non
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Pour
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

RÉPONSES DES FIRMES PARTICIPANTES

TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

SIONNA INVESTMENT MANAGERS

Actifs institutionnels totaux :	2 683,1 millions \$	RÉSULTAT 8 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 14 = 57 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	456,3 millions \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	100 %		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	gestionnaire de fonds, service de gestion des droits de vote		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients?	oui	Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés :	trimestrielle	Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	oui
Format des relevés :	personnalisé	Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration seulement pour les fonds de Brandes Sionna	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	non	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	oui	S'implique dans le prêt de titres ?	non
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	sans réponse

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Contre/abstention
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Pour
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Contre/abstention
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Contre/abstention
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention

Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Contre/abstention
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention

TD ASSET MANAGEMENT INC.

Actifs institutionnels totaux :	10,5 milliards \$	RÉSULTAT 6 votes conformes aux recommandations de SHARE sur 25 = 24 %	
Actifs totaux des caisses de retraite :	68 milliards \$		
Pourcentage des caisses de retraite investi dans des actions canadiennes :	non divulgué		
Pourcentage en avoirs canadiens des caisses de retraite voté à la discrétion de la firme :	90–100 %		
Responsable de l'exercice des votes par procuration :	comité interne, gestionnaire de fonds, employé responsable		
Rapports sur le vote exercé remis au client		Lignes directrices relatives aux votes par procuration	
Fournit des relevés aux clients? à la demande du client		Dispose de lignes directrices	oui
Fréquence des relevés : établie par le client		Révisé les lignes directrices au moins une fois par année	révisées à différentes fréquences
Format des relevés : standard		Consulte les clients pour l'élaboration des lignes directrices	non
Les relevés contiennent :		Divulgue publiquement ses lignes directrices	oui
Le nombre d'actions détenues :	non	Divulgue publiquement les relevés des votes par procuration seulement aux émetteurs assujettis aux lois sur les valeurs mobilières	
Les votes exprimés sur toutes les questions :	oui	Prêt de titres	
Raisonnement sous-jacent aux votes :	non	S'implique dans le prêt de titres ?	oui
		Dispose d'un processus de rappel des titres prêtés ?	oui

SOCIÉTÉ	PROPOSITION	DÉCISION
RECOMMANDATION : POUR		
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter des règles de gouvernance assurant aux actionnaires minoritaires une incidence raisonnable sur l'entreprise	Contre/abstention
Alimentation Couche-Tard inc.	Proposition d'actionnaires no 7 : préparer un rapport de développement durable qui vise, à terme, à se conformer aux lignes directrices de la Global Reporting Initiative	Pour
Banque Scotia	Proposition d'actionnaires no 1 : rendre les options d'achat d'actions des dirigeants tributaires de leur rendement	Contre/abstention
Cenovus Energy Inc.	Proposition d'actionnaires : adopter un vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Enbridge Inc.	Proposition d'actionnaires : divulgation des risques liés à l'oléoduc Northern Gateway	Contre/abstention
Industrial Alliance Insurance & Financial Services Inc.	Proposition d'actionnaires no 3 : adopter une politique de parité des genres au sein du conseil d'administration	Contre/abstention
RECOMMANDATION : CONTRE/ABSTENTION		
Agnico-Eagle Mines Ltd.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Astral Media Inc.	Dans le cadre de l'acquisition d'Astral par BCE Inc., approuver l'attribution d'un régime de primes et de fidélisation au PDG	Contre/abstention
Baytex Energy Corp.	Élection des administrateurs : John A. Brussa	Pour

Bonavista Energy Corp.	Élection des administrateurs : Ronald J. Poelzer	Pour
Brookfield Asset Management Inc.	Adopter le régime d'options sur actions 2012	Contre/abstention
Banque Canadienne Impériale de Commerce	Élection des administrateurs : Leslie Rahl	Pour
Canadian Natural Resources Ltd.	Modifier les articles pour changer les dispositions de la catégorie autorisée d'actions privilégiées	Pour
Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Contre/abstention
Crew Energy Inc.	Approuver le régime de primes d'encouragement tributaires du rendement	Pour
Genworth MI Canada Inc.	Élection des administrateurs : Robert Brannock	Contre/abstention
Magna International Inc.	Élection des administrateurs : Frank Stronach	Pour
MI Developments Inc.	Modifier les exigences concernant le quorum pour l'assemblée des actionnaires	Pour
Niko Resources Ltd.	Élection des administrateurs : Edward S. Sampson	Pour
Paramount Resources Ltd.	Élection des administrateurs	Pour
Research In Motion Ltd.	Nomination des vérificateurs	Pour
Groupe SNC-Lavalin inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour
Torex Gold Resources Inc.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
TransCanada Corp.	Nomination de KPMG comme vérificateur	Pour
Yamana Gold Inc.	Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants	Pour

www.share.ca

L'Association des actionnaires pour la recherche et l'éducation (SHARE) est un organisme national sans but lucratif issu du mouvement syndical. SHARE travaille en collaboration avec les investisseurs institutionnels pour promouvoir la responsabilité sociale, économique et environnementale des pratiques d'investissement à travers la recherche, l'éducation et services conseils.

Suite 1200, 1166 rue Alborni, Vancouver, Colombie-Britannique, V6E 3Z3 Canada
Téléphone : (604) 408-2456 Télécopieur : (604) 408-2525

 **SHARE**
SHAREHOLDER ASSOCIATION
for RESEARCH & EDUCATION